

2m11.2668.3

Université de Montréal

**Le changement d'opinion: conceptualisation, mesure et  
déterminants. Application aux préférences constitutionnelles des  
Montréalais francophones.**

par

Yann Strutyński

Département de science politique

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)

en science politique

décembre 1998

©yann strutynski, 1998



JA

39

U54

1999

V004



**Page d'identification du jury**

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**Le changement d'opinion: conceptualisation, mesure et  
déterminants. Application aux préférences constitutionnelles des  
Montréalais francophones.**

Présenté par:

Yann Strutyński

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Pierre Martin

Édouard Cloutier

André Blais

Mémoire accepté le: ..... 99.01.21 .....

## Sommaire

Ce mémoire explore la dynamique du changement de l'opinion publique. Les opinions des individus émanent de structures attitudinales plus larges et toujours en mouvement. La méthodologie utilisant le panel développée par Lazarsfeld dans les années 1940 et 1950 et qui consiste à interviewer à plus d'une reprise un même échantillon est employée afin d'approfondir le concept de changement d'opinion. Deux vagues de sondages furent effectuées à un mois d'intervalle durant les mois de janvier et février 1991 sur un échantillon de 1357 répondants -ayant répondu aux deux vagues- représentatif de la population francophone de la grande région de Montréal. Un modèle statistique comprenant quatre indicateurs du changement d'opinion décrivant chacun le mouvement de l'opinion publique et dix-neuf indicateurs de variables indépendantes a été construit. Ces variables indépendantes couvrent quatre champs particuliers: quatre indicateurs socio-démographiques (âge, sexe, revenu et éducation), deux indicateurs explorant le phénomène *bandwagon*, quatre indicateurs explorant les perceptions de la majorité et neuf indicateurs explorant les niveaux d'information objectif et subjectif à propos de la question constitutionnelle selon l'importance de cet enjeu politique. Nous avons tenté d'expliquer le mouvement de l'opinion publique selon ce modèle expérimental sans considérations des facteurs politiques, économiques et sociaux extérieurs qui affectent sans aucun doute dans une certaine mesure le changement d'opinion. Les régressions multiples effectuées confirmèrent les hypothèses reliées aux perceptions de la tendance de la majorité, au niveau d'information selon l'importance de l'enjeu et au phénomène *bandwagon*. Les hypothèses concernant les variables socio-démographiques ont été par contre vigoureusement rejetées, ce qui clarifie le débat autour de la pertinence de ce type de variable sur le phénomène du changement d'opinion. L'approche perceptuelle semble être une perspective plus qu'intéressante pour l'avenir.

# **Le changement d'opinion: conceptualisation, mesure et déterminants. Application aux préférences constitutionnelles des Montréalais francophones.**

## **Table des matières**

Sommaire .....	i
Table des matières .....	i
Listes des tableaux et figures .....	ii
Introduction .....	1
Première partie : Conceptualisation du changement d'opinion .....	7
Définitions de l'opinion publique .....	7
Analyse du concept d'opinion publique .....	9
Attitudes et système de croyances .....	12
Changement d'opinion et d'attitude: concepts et théories .....	18
Deuxième partie: Effet Panel .....	27
Groupe contrôle .....	29
Décrocheurs .....	32
Discussion .....	35
Troisième partie: Étude Empirique sur le changement d'opinion .....	36
Prélude .....	36
Méthodologie .....	38
Les indicateurs de la variable dépendante .....	39
Variables indépendantes .....	47
Quatrième partie: Présentation des résultats .....	65
Statistiques .....	65
Discussion .....	70
Conclusion .....	77
Bibliographie .....	81
Annexe A .....	iii
Annexe B .....	viii
Annexe C .....	ix

## Liste des tableaux

Tableau 1: Distributions de fréquences, groupe expérimental vs groupe contrôle .....	30
Tableau 2: T-test, groupe expérimental vs groupe contrôle .....	31
Tableau 3: Distributions de fréquences, groupe expérimental vs décrocheurs .....	33
Tableau 4: T-test, groupe expérimental vs décrocheurs .....	34
Tableau 5: Changement d'opinion, préférences constitutionnelles .....	41
Tableau 6: Fréquences du mouvement directionnel (MOUDIR) .....	43
Tableau 7: Tableau croisé du mouvement pondéré (PONDIR) .....	44
Tableau 8: Fréquences du mouvement pondéré (PONDIR) .....	45
Tableau 9: Distribution en pourcentage des coefficients de changement .....	46
Tableau 10: Niveau d'information subjectif vs l'importance de la question, vague 1 .....	48
Tableau 11: Niveau d'information objective vs importance de la question .....	52
Tableau 12: Tableau croisé, niveau subjectif vs objectif d'information .....	53
Tableau 13: Fréquences des questions 5 et 7 pour les deux vagues .....	56
Tableau 14: Fréquences des indicateurs MAJP et MAJT .....	58
Tableau 15: Fréquences de la variable âge .....	61
Tableau 16: Fréquences de la variable revenu .....	62
Tableau 17: Fréquences de la variable étude .....	62
Tableau 18: Sommaire des indicateurs .....	64
Tableau 19: Régression multiple sur le mouvement simple (MOU) .....	66
Tableau 20: Régression multiple sur le mouvement regroupé (MOUR) .....	67
Tableau 21: Régression multiple sur le mouvement directionnel (MOUDIR) .....	68
Tableau 22: Régression multiple sur le mouvement pondéré (PONDIR) .....	70

## Liste des figures

Figure 1: Le cône de causalité .....	16
--------------------------------------	----

## **Le changement d'opinion: conceptualisation, mesure et déterminants. Application aux préférences constitutionnelles des Montréalais francophones.**

L'opinion publique est un phénomène en effervescence depuis la construction de l'État moderne libéral mais le phénomène lui-même n'est pas nouveau. On peut dire que, dans l'histoire de l'humanité, l'opinion publique a toujours existé. L'institution du régime démocratique ne fit que donner plus de poids et de pouvoir aux citoyens donc à l'opinion publique dans son sens le plus large. La dichotomie gouvernants/gouvernés a toujours existé. D'une façon ou d'une autre et les gouvernants devaient être au fait et tenir compte -ne serait-ce que partiellement- de l'opinion des gouvernés sinon des périodes de crises étaient susceptibles de se produire. L'opinion publique est un concept connu depuis longtemps et son étude est au moins aussi ancienne que l'étude de la philosophie. Jésus ne fut-il pas condamné par l'opinion publique lorsque celle-ci se prononça en faveur de la libération de l'ignoble Barabas? Nul doute que l'opinion publique est un concept important et déterminant dans la courte histoire de l'humanité et il mérite évidemment toute l'attention que la science pourra lui porter.

Par ailleurs, il va sans dire que le concept d'opinion publique suppose l'exercice d'une certaine dose de liberté chez les citoyens, de liberté de pensée avant tout autre chose. Ce n'est que dans des sociétés où cette liberté est présente que l'influence politique de l'opinion publique peut réellement s'exercer; sans elle, le peuple pourrait théoriquement être soumis au diktat d'un gouvernement despote. À ce niveau, on peut dire que l'opinion publique fait partie du pacte, ou du lien, social qui doit exister dans toutes les sociétés qui aspirent à la stabilité. Mais, bien que l'opinion des gouvernés ait depuis longtemps une incidence sur les décisions politiques, incidence

si minime à certains moments de l'histoire mais aujourd'hui si grande, la connaissance que l'on a de l'opinion publique est somme toute limitée. Depuis la deuxième Guerre Mondiale, les progrès scientifiques enregistrés aux niveaux des techniques statistiques d'analyses, notamment grâce aux micro-ordinateurs, et des quêtes de données ont véritablement lancé la recherche sur l'opinion publique; la présente recherche s'inscrit d'ailleurs dans cette mouvance.

Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, les progrès enregistrés par la science dans le champ de l'opinion publique sont en effet considérables. Nous pouvons maintenant étudier de façon plus concise la dynamique de l'opinion publique et, plus précisément, comment celle-ci se meut au fil du temps. Cette intéressante perspective ne semble toutefois pas trop intéresser la communauté scientifique qui y a accordé une attention modeste, quoique en progression, si on la compare aux autres branches de la science étudiant l'opinion publique. Le problème est que l'opinion publique est mesurée avec abondance mais elle n'est pas traitée en profondeur, ou très mal, notamment en ce qui a trait à la dynamique de l'opinion publique. Justement, on peut constater que ceci est en train de changer: le nombre de travaux scientifiques consacrés au changement d'opinion atteint de nouveaux sommets. Dans la science politique toutefois, peu de chercheurs se sont penchés sur les questions de dynamique et de changement de l'opinion publique alors même que celle-ci constitue une des multiples clés de voûte des sociétés démocratiques occidentales. En effet, dans nos sociétés démocratisées, l'influence de l'opinion publique est dans une certaine mesure nécessaire afin de solidifier les ponts entre les gouvernants et les gouvernés; elle représente peut-être même la voie politique du troisième millénaire.

La science politique ne peut que bénéficier de l'approfondissement théorique et empirique de l'opinion publique et plus précisément du changement d'opinion. Ces perspectives scientifiques sont de toute évidence pertinentes à tout ce qui est politique et même plus encore. Les partis

politiques, et les gouvernements, seraient sans aucun doute parmi les premiers bénéficiaires des progrès au niveau du changement d'opinion. Cela soulève certainement des questions d'éthique qui, bien qu'importantes, ne sont pas de notre ressort. Bon gré mal gré, la science poursuivra toujours sa quête infinie.

Comment concevoir et mesurer le changement d'opinion? Quels facteurs influent sur la dynamique de l'opinion publique? Voilà les deux grandes questions auxquelles le présent mémoire veut contribuer à répondre. Pour ce faire, on propose d'explorer statistiquement la dynamique de l'opinion publique, en prenant comme champ d'application les opinions constitutionnelles des francophones de la grande région de Montréal. Il s'agit d'une recherche fondamentale dont l'objectif premier est de vérifier la pertinence d'une conceptualisation, d'une mesure et d'une structuration des déterminants du changement d'opinion en appliquant ces concepts, mesures et structurations aux préférences constitutionnelles des Montréalais francophones. Nous ne prétendons donc pas, qu'au terme de cet exercice, nous aurons établi une explication complète des préférences constitutionnelles. Nous pensons cependant être en mesure d'établir si certaines variables sont pertinentes dans la compréhension du changement d'opinion. L'aspect fondamental est déterminant dans le type de recherche que nous entreprenons. Grâce à la méthodologie du panel, qui consiste à interviewer plusieurs fois le même échantillon en le soumettant à chaque occasion au même questionnaire, nous approfondirons le champ de l'opinion publique, nous explorerons sa dynamique, son mouvement. Ce mouvement d'opinion est perpétuel; chacun d'entre nous évolue au fil des années et de l'expérience acquise; rien sur cette planète n'est figé dans le béton. En conséquence, et peu de scientifiques l'ont remarqué, l'étude de l'opinion publique passe nécessairement par le panel qui pourra nous donner des mesures dynamiques fort intéressantes de celle-ci. Par ailleurs, les théories de Lazarsfeld, développées dès les années 1930 (1938, 1939, 1940, 1941, 1948), concernant le mouvement de l'opinion publique à travers la méthode de panel ont servi de garde-

fous à la présente recherche. Laszarsfeld fut l'un des premiers à définir de façon globale la méthodologie du panel et le changement d'opinion s'y découlant.

Empiriquement, un échantillon représentatif de 1512 francophones de la grande région de Montréal a été utilisé. Cet échantillon a répondu deux fois au même questionnaire sur les préférences constitutionnelles à un mois d'intervalle, soit en janvier et février 1991, près de huit mois après l'échec du lac Meech. Ces deux vagues de sondage qui ont été utilisées pour les fins de cette recherche proviennent d'une expérience plus large menée par le Groupe de Recherche sur la Mobilité de l'Opinion -que nous désignerons couramment GROMOP- qui s'établissait sur deux séries de sondages comportant trois vagues chacune. Quatre champs étaient explorés: l'immigration, l'avortement, la souveraineté du Québec et les préférences constitutionnelles. Le présent mémoire approfondira le changement d'opinion des deux premières vagues à propos des préférences constitutionnelles, champ qui fut moins étudié par le groupe de recherche et qui nous permet de mener à bien notre étude.

Ces deux vagues d'interviews sur le même échantillon ont permis de mesurer précisément le changement d'opinion sur notre question cible qui sondait les préférences politiques des Québécois en matière constitutionnelle (le questionnaire intégral est présenté en annexe A). À partir de cette question, quatre indicateurs (MOU, MOUR, MOUDIR, PONDIR) ont été construits décrivant chacun un mouvement particulier de l'opinion publique, du mouvement simple au mouvement pondéré. Ces indicateurs ont été conçus par le GROMOP afin d'explorer de la façon la plus précise le changement d'opinion.

Afin d'expliquer ces mouvements de l'opinion, 19 indicateurs de variables indépendantes ont été inclus dans le modèle statistique. Ces indicateurs sondent quelques champs explicatifs du

changement d'opinion. Deux tendances théoriques principales ont servi à guider les hypothèses de recherche. Premièrement, nous croyons que le niveau d'information à propos de l'objet de l'opinion et l'importance que l'on accorde à cet objet ont une incidence sur le changement d'opinion. Deuxièmement, nous croyons que les perceptions par les individus de l'opinion de la majorité ont une incidence sur les opinions et sur le changement d'opinion. Les variables indépendantes principales explorent les niveaux subjectif et objectif d'information qui ont une incidence probable sur le changement d'opinion, l'importance de l'enjeu politique ainsi que les perceptions de l'opinion de la majorité et de sa tendance. Nous pensons que les perceptions que les gens ont de l'opinion de la majorité et de la tendance de l'opinion de la majorité ont une incidence sur le mouvement de l'opinion. Chacun de nous a une idée de ce que pensent les autres et cela détermine jusqu'à un certain point nos propres opinions. À ce niveau on reconnaît aisément toute la portée des leaders d'opinion dans nos sociétés démocratiques. D'autre part, un effet *bandwagon* est susceptible de se produire entre les deux vagues de l'étude: on devrait observer un ralliement de l'opinion des répondants à celle de l'opinion de la majorité perçue. Plus encore, nous avons testé l'occurrence de ce mouvement *bandwagon* selon le niveau d'information. Quatre indicateurs socio-démographiques traditionnels ont également été inclus à titre de variables indépendantes: le sexe, l'âge, le revenu et le niveau d'éducation. Toutefois, il est fort probable que ces variables ne soient pas statistiquement significatives puisque il est difficile d'émettre des théories sur le changement d'opinion les supportant.

Les opérations statistiques effectuées sur les données ainsi recueillies sont des tableaux croisés entre les deux vagues, qui indiquent sans équivoque le mouvement de l'opinion, ainsi que des régressions multiples dans lesquelles certaines pistes et perspectives théoriques développées en grande partie par le GROMOP sont testées. Les résultats, bien que mitigés, démontrent la pertinence des concepts théoriques avancés notamment en ce qui à trait aux perceptions des

individus vis-à-vis l'opinion de la majorité et au mouvement *bandwagon*. Comme prévu, aucune variable de type socio-démographique n'est statistiquement significative dans l'explication du changement d'opinion. Cela qui constitue en soi un avancement important dans la recherche sur la dynamique de l'opinion publique.

La présente recherche se présente en quatre parties. La première expose la dimension théorique de la problématique. Il est question des concepts d'opinion publique, d'attitudes et de changement d'opinion. La deuxième partie présente le problème inhérent à l'utilisation du panel qui pourrait altérer de façon significative l'ensemble des données analysées. Communément appelé "effet panel", ce phénomène concerne la possibilité que les répondants sondés à plusieurs reprises sur les mêmes enjeux finissent par être différents du reste de la population, empêchant du coup toute généralisation. La troisième partie expose l'élaboration méthodologique nécessaire à la réalisation de l'étude empirique; les indicateurs de recherche y seront entre autre développées ainsi que les variables utilisées dans l'étude empirique. La quatrième et dernière partie présente les résultats statistiques provenant des régressions et la discussion de ceux-ci. Finalement, en guise de conclusion, nous reviendrons sur les éléments essentiels développés tout au long de cette étude se rattachant à notre problématique. Il est à noter que quelques annexes situées en fin de texte sont à la disposition du lecteur. Il est d'ailleurs préférable de prendre connaissance au préalable du questionnaire utilisé dans le cadre de cette recherche en annexe A afin de bien comprendre la construction du modèle statistique qui a été développé.

## *Première Partie*

### **Conceptualisation du changement d'opinion**

Le concept de changement est fondamental dans nos sociétés modernes et il mérite une attention particulière de la communauté scientifique. Pour notre part, nous verrons que la théorie à propos du concept d'opinion publique est beaucoup plus avancée que celle sur le mouvement d'opinion, cette dernière étant à un état très embryonnaire autant pour la théorie que pour l'empirique. Mais déjà des méthodes structurées pour conceptualiser, mesurer et déterminer le changement d'opinion ont été développées et nous en ferons un large usage. Le présent chapitre se veut un état de la question relié à notre problématique.

#### **Définition de l'opinion publique**

L'étude du changement d'opinion nécessite a priori l'approfondissement de la notion d'opinion publique. Cette première partie théorique va clarifier ce concept, qui implique pour les individus, comme nous le verrons, plus que de simples opinions, mais toute une structure mentale d'attitudes, de croyances et de valeurs. De multiples définitions ont été données à l'opinion publique depuis l'institution de la démocratie dans nos sociétés occidentales. Forrest Chisman fait admirablement bien le tour de ce concept que plusieurs théoriciens de la démocratie libérale ont eu tôt fait de s'approprier. On n'a qu'à penser à Bentham, James Mill, John Stuart Mill et Alexis de Tocqueville qui sont parmi les premiers théoriciens politiques à se référer à une opinion publique qui existe concrètement. La définition de l'opinion publique adoptée par la plupart des théoriciens, dont Chisman, stipule simplement que l'opinion publique consiste "en les vues tenues par les membres de la population en général à propos de sujets, ou d'enjeux, largement répandus" (Chisman, 1976, p.2). Plus précisément, Roger Muchielli définit l'opinion publique comme étant "un courant d'opinion ou attitude réactionnelle surgissant dans une population sous le choc d'une

information mettant en jeu des émotions primaires (peur, joie, colère) ou par l'effet d'un événement commotionnant". Dans ce dernier cas, "l'opinion publique est, au moins potentiellement, génératrice de mouvements de masse, et exerce une pression réelle sur les responsables et les gouvernants" (Muchielli, 1969, p.97). Ces définitions, bien que larges, nous donnent un bon aperçu de l'étendue des possibilités couvertes par le concept d'opinion publique.

Ce qui est important de retenir de ces multiples définitions est que ces dernières traitent toutes de la même chose c'est-à-dire d'une entité fort concrète. On nous parle de membres de la population en général, d'enjeux répandus, d'informations, de courant d'opinion et d'attitude réactionnelle qui réfèrent toutes à la même entité, laquelle agit globalement et que nous pourrions appeler structure mentale. Celle-ci sera clairement définie un peu plus loin lorsque tous les morceaux du puzzle auront été rassemblés. Concentrons-nous pour le moment sur l'opinion publique en tant que telle.

Paul Lazarsfeld évoque quatre conditions à l'éclosion de l'opinion publique dans nos sociétés, conditions qui détermineront dans une certaine mesure l'essence de cette opinion publique. La montée de la classe moyenne, surtout apparente au XX<sup>e</sup> siècle, la démocratisation de la société en général, l'expansion de l'alphabétisation ainsi que l'apparition des médias de masse furent toutes des causes majeures dans la formation de l'opinion publique en Occident (Lazarsfeld, 1957, p.42). De plus, Lazarsfeld attribue cette éclosion à une foule d'autres événements historiques qui ont certainement eu un effet sur les citoyens telles les révolutions américaine, française et industrielles. Finalement et pour comble de malheur, selon Lazarsfeld, avec l'opinion publique apparaît une influence latente sur les gouvernants; le *rule by the majority*, ou la "tyrannie de la majorité", de John Stuart Mill et Alexis de Tocqueville est certes un fléau qui menace nos sociétés modernes; ce fléau est toutefois d'un grand intérêt pour la science politique puisque il alimente la complexité déjà

existante du pouvoir et tous ce qu'il l'entoure (Chisman, 1976, p.8).

Également, Vincent Price est certainement une référence essentielle lorsque l'on traite de l'opinion publique d'une part parce que ses ouvrages théoriques et empiriques sur la question sont très récents, et d'autre part parce qu'il discute de tous les aspects rattachés à ce concept. Dans un ouvrage exhaustif, il remet en quelque sorte les pendules à l'heure dans ce champ particulier de la science en donnant à l'opinion publique un caractère éminemment psychologique, caractère que plusieurs chercheurs ont étudié sans beaucoup de succès cependant au niveau de l'avancement général du paradigme recherché (Price, 1992, p.34). Cette situation se reflète dans la littérature scientifique où une grande proportion des études portant sur l'opinion publique et le changement d'opinion émane de chercheurs psychologues qui se questionnent sur les canaux psychologiques de l'opinion. Ceci étant dit, procédons maintenant à une analyse plus systématique du concept d'opinion publique, point de départ d'une structure mentale plus large et organisée.

### **Analyse du concept d'opinion publique**

L'opinion publique comporte deux notions à approfondir distinctement: le public et l'opinion. Formellement, le public peut être considéré selon trois caractéristiques. Tout d'abord, le public représente les gens n'ayant pas de fonctions gouvernementales; il s'agit de l'opinion des citoyens -ou des gouvernés- par opposition à l'opinion des gouvernants. La deuxième caractéristique du public lorsque l'on traite de l'opinion publique se réfère tout simplement aux gens faisant partie d'une même entité géo-politique ou sociologique. Finalement, la troisième caractéristique du public se réfère à de larges parts de la population se référant à une même entité; certains théoriciens, dont Tocqueville, parlent alors de l'opinion de la masse de la nation (Chisman, 1976, p.3). Toutefois, nous considérerons le public surtout selon la deuxième caractéristique se

référant à l'État-nation en général bien que cela n'affecte en rien l'essence de la présente recherche.

L'aspect "public" dans le concept d'opinion publique implique moins de choses que l'aspect opinion. Aussi, l'accent sera-t-il plutôt mis sur ce dernier. Lorsque l'on parle d'opinion, on se réfère à ce que pensent les gens, à ce qu'ils ont dans la tête et à la façon dont le tout est articulé et structuré. L'étude de l'opinion a amené les théoriciens et les chercheurs à utiliser d'autres termes souvent plus larges et englobants tels les "attitudes", "vues", "croyances", "valeurs", "principes" etc... La profusion de termes indique que la connotation du mot "opinion" est multiple. Il y aurait donc différents niveaux d'opinion. Cela mérite que l'on s'attarde à démêler l'enchevêtrement de ces concepts.

Chisman (1976) considère que trois connotations du concept "opinion" sont importantes. Tout d'abord, l'opinion peut être vue comme un simple sentiment d'approbation ou de désapprobation envers une chose ou une idée. On parle alors de la forme la plus élémentaire de l'opinion. Il s'agit d'un rapport immédiat et ponctuel sur un objet ou un enjeu. Ces opinions sont assez fluides et versatiles, ce qui implique un degré de changement également assez élevé. Deuxièmement, l'opinion peut être plus intense et se référer à ce que Chisman appelle les "principes" que l'on peut considérer comme des attitudes. Ce deuxième niveau s'apparente à un ensemble structuré concernant une même famille de choses ou d'idées. Ces attitudes sont donc plus profondes que de simples sentiments d'approbation ou de désapprobation via-à-vis un enjeu. Elles correspondent à des rapports plus généraux envers une classe d'objet, elles sont donc relativement peu fluides et moins de changements sont susceptibles de se produire à ce niveau. On peut d'ailleurs considérer les idées politiques comme des attitudes politiques qui peuvent changer mais de façon relativement lente. Finalement, l'opinion peut se référer à une structure encore plus large et plus profonde: on parle alors du système de croyances et de valeurs des citoyens. Ces croyances

et valeurs qui guident chaque individu et que l'on qualifie souvent d'universelles sont très larges et très peu fluides et, conséquemment, peu de changements sont susceptibles de se produire à envisager. Il s'agit du système de référence universelle que tout le monde possède et qui définit par exemple le bien du mal ou le beau du laid (Chisman, 1976, p.23).

Les opinions, les attitudes et les croyances sont imbriquées entre elles pour former une structure mentale qui évolue dans le temps. En fait, cette structure est constamment en évolution au gré des informations reçues et de l'expérience acquise. Ce mouvement indique nécessairement que la structure mentale est rarement parfaitement cohérente et consistante, ce qui laisse présager un changement d'opinion perpétuel au sein de l'opinion publique. Cette structure mentale peut se comparer à un système de justification cognitive qui organise et oriente l'ensemble. On peut donc résumer ainsi: les opinions découlent d'un rapport entre les attitudes et un objet, le tout chapeauté par les valeurs et croyances générales. C'est au premier niveau d'opinion que l'on doit concentrer nos efforts car d'une part c'est à ce niveau que le changement est le plus susceptible de se produire et sera le plus significatif, et d'autre part parce que le balbutiement scientifique à ce sujet ne permet pas encore un approfondissement théorique et empirique satisfaisant au delà des simples opinions. Toutefois, plusieurs études explorent cette structure attitudinale en tentant de trouver des liens entre différentes opinions et attitudes dans le but d'en comprendre les mécanismes intrinsèques (Judd et Milburn 1980; Judd, Krosnick et Milburn 1981).

Supportant cette théorie de structure mentale organisée, Muchielli trace un solide lien entre les opinions et les attitudes. Pour lui, toute opinion authentiquement exprimée (que ce soit un discours, un sondage, une mimique, une action, un signe...) est une attitude actualisée, c'est-à-dire qu'elle "révèle et spécifie une attitude latente et pré-établie" (Muchielli, 1969, p.9). S'élevant au-dessus des attitudes, Muchielli perçoit un niveau plus profond et inconscient qu'il indique comme

relatif aux structures de personnalité. Ces structures de personnalité, que l'on peut comparer plus généralement aux structures mentales, déterminent les fondements de notre existence sans même que nous en soyons conscients. Elles indiquent également des canaux psychologiques uniques pour chaque individu bien qu'à notre époque le conformisme soit devenue la norme.

Suivant les traces de Thurstone qui écrivit à propos des attitudes vers la fin des années 1920, Gordon Allport procéda à leur conceptualisation dès les années 1930. Pour ce dernier, il s'agissait alors "d'un état de préparation mental et neurologique, organisé grâce aux expériences accumulées, qui exerce une dynamique et une influence sur les réponses (*responses*) des individus à propos d'un objet ou d'une situation donnée" (Allport, 1935, p.808). Depuis cet énoncé fondamental, un débat s'est poursuivi quant à la signification et la portée des attitudes qui a donné lieu à une masse presque astronomique d'écrits scientifiques, notamment durant les années 1960 et 1970. Ces écrits issus dans une large mesure du domaine de la psychologie sociale et politique sont d'une utilité fort marginale. Nous discuterons donc brièvement des éléments qui sont pertinents pour la présente recherche en laissant de côté ce qui pourrait nous entraîner dans des considérations théoriques non directement liées à notre propos.

### **Attitudes et système de croyances**

La présence des attitudes et des systèmes de croyances, de principes ou de valeurs indique l'existence d'une structure mentale ou de personnalité. On peut raisonnablement supposer que cette structure est logiquement organisée et positionnée par rapport aux autres individus et tendances dans la société. Plusieurs chercheurs ont exploré cette structuration mentale individuelle dans le but d'en extraire l'essence. La théorie de la "dissonance cognitive" développée par les psychologues Festinger et Aronson confère chez tout individu un besoin de cohérence rationnelle qui explique la

tendance à organiser logiquement, et de façon optimale, nos opinions ainsi que nos comportements. L'être humain, redoutant les incertitudes et les déséquilibres, organise donc son propre système mental afin de se protéger desdits vices de nos sociétés modernes fortement diversifiées et bien souvent contradictoires; l'individu aura donc tendance à rejeter les nouvelles informations pouvant nuire à la structure mentale en place. Face à cette dissonance cognitive se trouve la consonance cognitive qui, à l'inverse, tend à assimiler les informations concordantes avec la structure mentale et ainsi la conforter. On constate donc que l'opinion est un concept fortement caractérisé par la psychologie des individus.

Il est maintenant admis chez bon nombre de psychologues et de politologues, grâce entre autres aux progrès des techniques scientifiques d'analyse, que les opinions des citoyens émanent de processus psychologiques. L'étude de ces processus psychologiques nécessite l'approfondissement de la notion d'attitude qui est la membrane névralgique de l'opinion publique faisant le pont entre les opinions et le reste de la structure mentale. Chisman définit les attitudes comme étant des dispositions évaluatives à long terme à propos d'une même classe d'objets ou d'enjeux. Chisman définit trois composantes qui sont à la base des attitudes et qui tendent à être cohérentes entre elles. Tout d'abord, il y a la composante *affective* qui correspond à une émotion envers un objet. Cette émotion peut être physiologique - devenir rouge de honte par exemple - ou elle peut être formelle, c'est-à-dire par l'expression verbale de l'émotion - aimer ou ne pas aimer quelque chose - . On doit donc considérer les opinions en tant que telles sous cette composante affective. La deuxième composante des attitudes est la composante *cognitive* qui correspond au processus cognitif intellectuel par lequel nous connaissons les choses et les idées. Ce processus cognitif est essentiel à toute structure attitudinale. Finalement, il y a la composante *behavioriste*, qui fait référence aux comportements et aux tendances vers l'action. Pour nous, politologues, cette composante est essentielle dans l'étude du système politique démocratique qui, par ailleurs, nous régit tous.

L'action de voter des citoyens est un champ d'étude très fréquenté dans la science politique et son étude psychologique, bien que controversée au niveau de la légitimité de la mesure appliquée à des phénomènes psychologiques, est toute naturelle (Chisman, 1976, p.23).

Ces trois composantes attitudinales tendent, selon les psychologues, à être cohérentes et consistantes les unes avec les autres. On se doit ici de distinguer clairement la cohérence et la consistance. La cohérence confère un aspect logique à la relation alors que la consistance de celle-ci implique sa solidité et son autosuffisance. Donc, quelque chose de consistant n'est pas nécessairement cohérent et vice-versa. Certaines études ont démontré que le comportement n'était pas toujours cohérent avec les composantes affectives et cognitives notamment, et c'est important pour nous, durant le changement d'opinion.<sup>1</sup> À ce moment là, on doit supposer soit la présence d'un état reconstruction de la structure mentale attitudinale, soit son absence. Par contre, il a été également scientifiquement démontré par Irving Crespi que dans le cas d'attitudes commerciales et politiques, les structures attitudinales tendaient à être cohérentes et logiquement organisées (Crespi, 1971, p.334). Également, on peut dire que les attitudes sont autosuffisantes; on a tendance à orienter la justification de nos opinions et de nos attitudes afin de légitimer toute la structure mentale. Pour les psychologues, il s'agit du principe homéostatique qui consiste à dire que les attitudes d'un individu vis-à-vis différents objets connexes tendent à être consistantes les unes avec les autres. Ce principe est accepté par bon nombre d'éminents psychologues tels Festinger, Heider, Osgood, Cohen et Sherif. La cohérence et la consistance des opinions sont scientifiquement intéressantes à étudier car elles décrivent des schémas attitudinaux stables et généralisables. De plus, le fait que ces structures attitudinales durent dans le temps -elles peuvent durer toute une vie- est également scientifiquement très intéressant car cela permet une étude en profondeur et non plus

---

<sup>1</sup>Plusieurs études discutent de cet aspect dont entre autre Milton Rokeach, 1996, "Attitude Change and Behavioral Change", *Public Opinion Quarterly*, vol 30, no. 4, 429-450; et Alan G. Weinstein, 1972, "Predicting Behavior from Attitudes", *Public Opinion Quarterly*, vol 36, no. 3, 455-460.

en surface de l'opinion publique, en particulier à ce qui a trait à l'étude du changement d'opinion.

La composante cognitive est sans aucun doute la clé de voûte de l'étude de l'opinion publique car, d'une part, elle précède les comportements des individus, et d'autre part elle comprend le processus évolutif auquel chaque citoyen est soumis dans la formation de ses opinions et attitudes politiques. Par ailleurs, ce processus est nécessairement affecté par des facteurs externes que l'on pourrait appeler «situationnels» qui peuvent venir contrecarrer la stabilité de la structure attitudinale.<sup>2</sup> Ces facteurs peuvent être sociaux, économiques, politiques ou historiques. Nous ne sommes cependant pas intéressés à établir des rapports de cause à effet entre des facteurs externes à l'individu et l'opinion qu'il peut entretenir à l'égard d'un objet quelconque. Nous tenons pour acquis que les opinions se construisent et se modifient en réaction aux changements dans l'environnement tels qu'ils leur sont transmis par les médias. Ce qui nous intéresse est le changement d'opinion en tant que tel: comment le concevoir et le mesurer; comment concevoir et mesurer les facteurs internes au changement d'opinion. De façon spécifique, nous nous demandons si certains états de pensée sont propices au changement d'idée.

Les opinions et comportements politiques s'effectuent donc en fonction d'une part de facteurs psychologiques, fortement empreints de la personnalité et de l'idiosyncrasie des individus, et d'autre part en fonction de facteurs situationnels. Les psychologues ont toutefois tendance à nier la présence de l'aspect situationnel au profit de l'aspect psychologique du comportement politique d'un individu. Mais pour nous, politologues, il faut être prudent car il est aisé de constater que des facteurs extérieurs, comme l'argent par exemple, peuvent être très influents sur le comportement

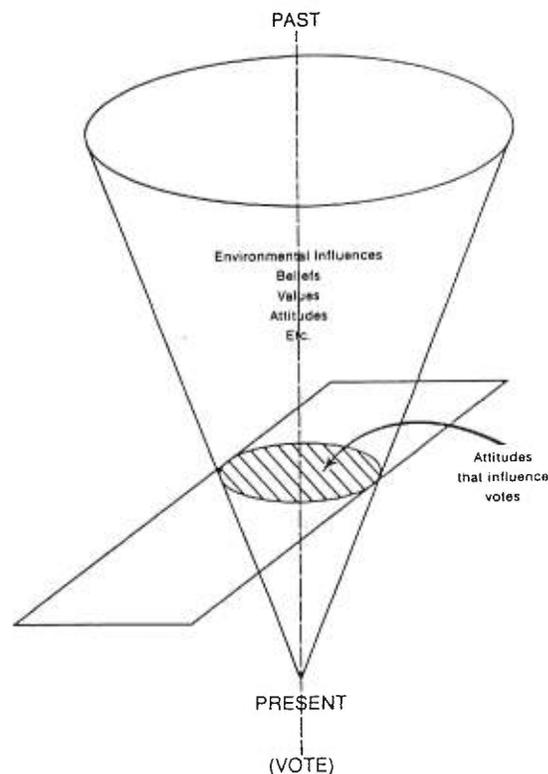
---

<sup>2</sup>Par facteurs situationnels, nous entendons des événements de la vie qui nous affectent tous d'une façon ou d'une autre. Ces événements sont de toutes sortes, comme par exemple Valerie J. Hoekstra, janvier 1995, "The Supreme Court and Opinion Change", *American Politics Quarterly*, vol 23, no 1, 109-129, qui démontre l'influence de la Cour Suprême sur les opinions des individus.

politique des citoyens; certains auteurs font même une analogie entre l'argent et le sacralisé; l'argent serait devenu un nouveau transcendant institué par l'État moderne libéral.

L'étude monumentale et légendairement connue réalisée par Campbell, Converse, Miller et Stokes, The American Voter, résume bien la théorie jusqu'ici exposée. Brièvement, cette étude assure qu'il y a deux types d'attitudes politiques qui peuvent affecter le vote des citoyens américains. Il y a tout d'abord les attitudes politiques générales qui sont des attitudes vis-à-vis les partis politiques et les enjeux. Ceux-ci, en quelque sorte latents, orientent le deuxième type d'attitudes politiques qui fait directement référence à la décision de vote comme telle, où les opinions envers un candidat sont clairement définies. Les chercheurs schématisent théoriquement ce processus, qu'ils appellent *cône de causalité* de la façon suivante:

**figure 1: le cône de causalité**



Source: CHISMAN, Forrest, 1976, "Attitude Psychology and the Study of Public Opinion", University Park, Pennsylvania: The Pennsylvania State University Press, 62.

Ce schéma est assez simple à comprendre. Plus les élections approchent, plus les citoyens restreignent leurs structures attitudinales à partir d'un processus cognitif, dans le but de prendre la meilleure décision politique qui soit en fonction bien évidemment de la structure mentale. Pour les chercheurs, un changement dans la décision de vote doit correspondre à un changement dans la structure attitudinale. Ce schéma, bien que logique, comporte néanmoins quelques interrogations. Par exemple, si l'on postule que plus le temps passe et plus les attitudes se raffinent dans le cône en vue des élections prochaines, comment expliquer le fait que les huit ou six semaines de campagnes électorales soit les plus fertiles et prolifiques au niveau de la diffusion de l'information, ce qui devrait théoriquement élargir la base attitudinale jusqu'au jour de l'élection? Bien que le cône de causalité soit intéressant, il faudrait peut-être rajouter à ce schéma un cône inversé qui montrerait cette acquisition d'informations toujours plus grande et un processus cognitif plus intense à mesure qu'une élection approche. Toutefois, comme le présent mémoire ne traite pas des comportements mais seulement des opinions politiques, ce cône est tout à fait valable pour schématiser la structure mentale des individus.

L'argument de l'American Voter nous amène à discuter et à tenter d'expliquer plus concrètement les opinions des individus. D'innombrables recherches sur l'opinion publique tentent d'expliquer les opinions des individus selon toutes sortes de facteurs et de variables, mais la plupart de ces recherches ont un problème majeur: elles ne font qu'une étude statique de l'opinion alors que de par sa nature-même l'opinion -et par le fait même les attitudes- sont constamment en mouvement. Ces chercheurs prennent une photographie du film qui se déroule sous leurs yeux et tentent toutes sortes de généralisations; une simple photo suffit-elle à dépeindre l'ensemble du film? À notre avis, non car une fois prise, l'action du film continue rendant du coup éphémère cette seule photographie. À ce propos, le travail de Cloutier et de ses collègues Guay, Lachapelle, Nadeau, Latouche, Irwin et Alain (1989, 1990, 1995, 1996) est fort intéressant car il centre précisément son

attention sur la dynamique de l'opinion publique; à ce titre, la méthodologie de panel, que nous traiterons ultérieurement, s'avère être un outil absolument nécessaire. L'univers de l'opinion publique est constamment en mouvement et c'est dans cette optique qu'il faut maintenant persévérer.

### **Changement d'opinion et d'attitude; concepts et théories**

La recherche sur l'opinion publique a progressé de façon notoire et incontestable depuis, entre autres, l'amélioration des techniques d'analyse. Philip Converse a été un des premiers chercheurs, et des plus éminents, à poser des questions d'ordre théorique concernant le changement d'opinion et d'attitude. Trois articles de Converse marquèrent la communauté scientifique en raison des énoncés épistémologiques et théoriques faits par l'auteur<sup>3</sup>. Pour Converse, les opinions et les attitudes ne sont que des amalgames presque aléatoires qui ne valent pas même le papier utilisé pour les sonder; le fait que la majorité des gens ne peut tenir aucune opinion consistante créerait ainsi le règne des non-attitudes (Cloutier, 1996, p.2). Le changement d'opinion serait alors purement artificiel puisqu'il découlerait de la simple distribution aléatoire des opinions et des attitudes.

Cette étonnante vision des choses fut bien vite opposée à celle des "correctionnistes" qui firent une distinction importante entre des réponses à un sondage et de vraies opinions et attitudes. Les gens ont des attitudes qui sont relativement stables et constantes mais les moyens utilisés pour les mesurer, en l'occurrence les sondages, font en sorte de provoquer des "erreurs de mesure" en raison de leurs imperfections (Cloutier, 1996, p.3). Afin de redonner de la cohérence et de la

---

<sup>3</sup>Ces trois articles sont: "The Nature of Belief Systems in Mass Publics" dans David Apter, 1961, Ideology and Discontent, New York: Free Press, 201-266; "Attitudes and Non-Attitudes: Continuation of a Dialogue" dans Edward R Tufte, 1970, Quantitative Analysis of Social Problems, Reading, MA: Addison Wesley, 168-190; et en co-direction avec Greg Markus, 1979, "Plus ça change... The New CPS Panel Study", American Political Science Review, vol 73, 32-49.

consistance aux opinions, plusieurs auteurs corrigèrent des erreurs de mesure notamment en utilisant des modèles de mesure qui consistent en un codage particulier des opinions sur un continuum savamment construit qui permet l'évaluation de la cohérence, et de l'incohérence, des opinions et attitudes des gens. Cette approche a toutefois l'inconvénient de considérer comme des "erreurs" l'incohérence et l'inconsistance en général, négligeant le fait que des gens pourraient tout naturellement avoir des opinions et attitudes incohérentes et inconsistantes.

L'école des collectivistes, comme son appellation l'indique, amène l'argument du niveau individuel au niveau collectif. Page et Shapiro (1992) démontrent clairement que les individus, ayant des préférences ou attitudes politiques stables et durables autour desquelles naviguent leurs opinions, vont ainsi, par la force des choses, donner des préférences politiques stables et durables à la collectivité. Plus précisément, ces deux auteurs analysent 1128 questions qui ont été posées deux fois ou plus par cinq compagnies de sondages américaines depuis 1935 et en arrivent aux résultats que les préférences politiques collectives des Américains sont plutôt stables, les changements y sont modestes et les quelques mouvements brusques de l'opinion peuvent être attribués à des événements soudains et imprévisibles (Page et Shapiro, 1992, p.66).

Dans un même ordre d'idée, Smith (1994) démystifie la vision chaotique que Converse a du changement d'opinion et montre que la majeure partie du changement d'opinion est lente, stable et largement explicable même lorsqu'elle n'est pas lente et stable (Smith, 1994, p.187). L'analyse de 137 tendances attitudinales recensées par le *General Social Survey (GSS)* depuis 1936 indique à Smith la stabilité et la constance étonnantes avec laquelle les opinions fluctuent. Ces fluctuations peuvent être largement expliquées selon Smith par de simples modèles de changement social comprenant les changements structuraux, l'éducation, la cohorte d'âge -plus communément

connue sous l'appellation génération- les cycles et contextes politiques et économiques et les événements spécifiques (Smith, 1994, p.190).

L'école des constructionnistes considère les opinions telles que recensées par les sondages comme n'étant que de simples considérations déterminées par des stimuli extérieurs (comme par exemple le discours des élites) qui changent périodiquement. Les individus font donc des rapports d'opinions en fonction des stimuli saillants qui dominent d'une part leur vie privée et d'autre part la vie publique en général. Le changement d'opinion ne peut alors "qu'être considéré comme un changement au niveau du support à un enjeu particulier" (Cloutier, 1996, p.5). Cette approche réfute donc la présence d'attitude profondément ancrée dans la tête des individus. Hennessy (1975) a d'ailleurs développé un modèle général comprenant plusieurs aspects dont la forme et la source du stimulus ainsi que la fracture de dissonance qui peut bloquer un éventuel effet du stimulus envoyé.

Pour Cloutier, cette négation des attitudes par les constructionnistes nous renvoie à la case départ, c'est-à-dire à Philip Converse et ses non-attitudes (Cloutier, 1996, p.9). Afin de se sortir de ce cul-de-sac de l'insoluble débat concernant les non-attitudes lancé par Converse, Cloutier propose un retour aux sources; c'est-à-dire à Paul F. Lazarsfeld qui, durant les années 1940 et 1950, a écrit plusieurs textes sur la manière de mesurer le changement d'opinion et d'attitude à l'aide de panels. Cette méthodologie, initialement mise sur pied par Rice (1928), consiste à poser deux ou plusieurs fois les mêmes questions aux mêmes individus, ce qui permet d'avoir plusieurs mesures de l'opinion dans des temps différents d'un même échantillon. Le changement d'opinion peut ainsi être facile à mesurer d'une vague à l'autre. C'est précisément cette méthodologie qui sera utilisée dans le présent mémoire afin de mesurer le changement d'opinion et tenter de l'expliquer. Nous élaborerons plus en profondeur cette technique permettant une mesure précise du changement

ultérieurement, tout comme plusieurs considérations et problèmes méthodologiques qui se posent à l'utilisation des panels. Il est par contre important de garder toujours à l'esprit que cette recherche utilise cette méthodologie qui la distingue de la masse des autres études scientifiques portant sur l'opinion publique.

Il existe trois façons de mesurer le changement dans l'opinion publique. Il y a tout d'abord la méthode traditionnelle, la plus largement utilisée, qui consiste à utiliser deux échantillons différents d'une même population qui ont été sondés dans des périodes de temps différentes. Bien que cette méthode nous indique le changement collectif par l'analyse des données brutes, elle ne permet toutefois pas une analyse en profondeur de ce changement ni de savoir qui précisément a changé d'opinion et pourquoi. La deuxième méthode est celle de l'échantillon roulant. Elle consiste à interroger à chaque jour un petit échantillon représentatif de la population qui indiquera le changement quotidien. Cette méthode, fréquemment utilisée par les partis politiques lors des campagnes électorales, possède le même désavantage que la précédente: elle ne permet pas de mesurer le changement au niveau individuel. La troisième et dernière méthode est le panel qui consiste à sonder à deux moments différents, un même échantillon ce qui permet enfin de considérer le niveau individuel du changement d'opinion. L'utilisation du panel comporte cependant quelques risques d'ordre méthodologique. En effet, le fait de sonder à plus d'une reprise un même échantillon peut avoir une incidence sur les personnes interrogées qui deviendraient dès lors différentes du reste de la population et toute généralisation serait impossible. En ce qui nous concerne, nous allons vérifier, avant de procéder à notre étude, si nos données sont exemptes de toute contamination. Il va sans dire que s'il y avait contamination, l'utilisation de nos données deviendrait tout à fait inappropriée.

Afin de mener convenablement toute étude sur le changement, plusieurs critères doivent être respectés. Cloutier propose que la théorie sur le changement d'opinion soit bâtie à partir de trois constats théoriques généraux essentiels à une étude rigoureuse de ce concept:

- 1- afin de mesurer convenablement le changement d'opinion, on se doit de reconnaître que les individus sont capables de maintenir des opinions, c'est-à-dire également de se positionner mentalement par rapport à des objets;
- 2- on doit assumer que ce positionnement mental peut se mesurer avec précision et que le changement d'opinion n'est pas le fruit du hasard ou d'erreurs de mesure;
- 3- les changements d'opinion doivent être considérés comme produisant au niveau individuel et non au niveau collectif. (Cloutier, 1996, p.8)

Ces constats théoriques impliquent la nécessité d'utiliser une méthodologie de panel afin de mesurer le changement d'opinion au niveau individuel avec le plus de précision possible. On peut alors essayer de comprendre la dynamique de la structure mentale de l'individu. Toutefois, le fait que cette perspective de recherche en soit à ses premiers balbutiements limite la théorie qui s'y rattacherait. Nous en sommes encore à un point de recherche fondamentale qui n'a pas encore d'équivalent pratique et appliqué. Ceci est particulièrement évident au niveau des déterminants servant à l'explication du changement d'opinion.

Justement, un élément fondamental de la modernité, à savoir la notion d'information développée par l'apparition des média de masse dans nos sociétés, est utilisé dans le développement de notre hypothèse principale de recherche. John Zaller attribue une place très importante à

l'information dans l'éclosion de l'opinion publique. Dans son ouvrage intitulé The Nature and Origins of Mass Opinion, Zaller montre comment les citoyens forment leurs préférences politiques à partir d'informations lancées dans les médias. Une fois ces messages lancés, les citoyens font une évaluation de ceux-ci selon leurs valeurs politiques et autres prédispositions personnelles et les convertissent en attitudes et ultimement en décision de vote lors des élections. L'information lancée est donc convertie en opinion par le truchement d'un processus cognitif; processus éminemment psychologique il va sans dire. Par ailleurs, il convient de mentionner l'importance de l'information présentée aux citoyens car la façon dont elle sera présentée est la base du processus. Ces informations, de nature politique évidemment, peuvent être agressives, persuasives, objectives, partisans, et chacune de ces informations ne reçoit pas la même attention selon qu'elle est présentée aux nouvelles de fin de soirée, dans une publicité, ou dans un discours de campagne électorale (Zaller, 1992, p.50). L'information a sans aucun doute un rôle de premier plan dans la dynamique de l'opinion publique et du changement d'opinion ce que plusieurs chercheurs ont déjà mis en lumière (De Dreu et de Vries 1993, 1996; Bowler et Donovan 1994; Ceccoli et Joslyn 1996). À propos du concept de niveau d'information, nous émettons l'hypothèse suivante: le niveau d'information à propos d'un objet, en l'occurrence les options constitutionnelles québécoises, et l'importance que l'on accorde à cet objet ont une incidence sur le changement. En fait, on doit s'attendre à ce que les gens considérant importante la question constitutionnelle mais qui sont peu informés soient les plus susceptibles de changer d'opinion. Par ailleurs, le concept de niveau d'information peut se mesurer de deux façons. On peut d'une part formellement demander aux gens d'eux-mêmes évaluer leur niveau d'information selon une échelle préalablement établie. Il s'agit du niveau subjectif d'information qui peut cependant présenter un écart avec le niveau réel d'information. D'autre part, on peut poser quelques questions sur l'actualité politique et vérifier objectivement le niveau d'information des gens. Ces deux aspects seront empiriquement vérifiés au cours de cette recherche.

Parallèlement, l'étude des mouvements de l'opinion a pris ces dernières années une direction intéressante avec le développement de plusieurs concepts généraux du mouvement d'idée. Il s'agit des mouvements de type *bandwagon-underdog* et de spirale du silence. Ces types de mouvements ont été étudiés à partir des années 1980, moment où le bagage théorique concernant la dynamique de l'opinion publique le permettait. Le mouvement *bandwagon* consiste dans le ralliement de l'opinion à la majorité alors que le mouvement *underdog* consiste plutôt en son ralliement à la minorité. Ces mouvements de l'opinion publique, modestement étudiés par la communauté scientifique, ont néanmoins suscité de l'intérêt pour quelques chercheurs et les résultats sont intéressants et sans équivoque quant à leurs présences dans la réalité (Lang et Lang 1984; Marsh 1984a, 1984b; Cloutier, Nadeau, Guay 1989, 1990; Cloutier, Guay, Nadeau, Lachapelle 1990). Ces types de mouvements sont liés aux perceptions que les gens ont de l'opinion de la majorité. Il s'agit là de perceptions puisque ce qui importe aux mouvements *bandwagon-underdog* est ce que les gens ont dans la tête et pas nécessairement la réalité. Dans le cadre de ce mémoire et compte tenu de l'espace disponible, nous allons concentrer nos efforts de recherche sur le type de mouvement *bandwagon* et laisser de côté son pendant *underdog*. Nous voulons vérifier si effectivement, un mouvement d'opinion s'effectue dans le sens de la majorité telle que perçue par les individus.

Par ailleurs, la spirale du silence a été originellement développée par Elizabeth Noelle-Neumann en 1977. Il s'agit ici du cycle de silence affectant une minorité qui se sait minoritaire et perdante. Et plus cette minorité se sait minoritaire et perdante, moins elle s'exprime. Ce phénomène a été à de nombreuses reprises expérimenté et fut fortement significatif (Taylor 1982; Glynn et MacLeod 1984). La pertinence de la spirale du silence dans la présente recherche réside dans le fait que nous utilisons la méthodologie du panel qui permet aisément de constater ou non la présence de ce phénomène. Concrètement, cela implique que les répondants qui perçoivent la majorité comme étant contraire à leurs vues décrocheront plus du panel que les autres. Si cela

s'avérait le cas, nous devrions remettre en question l'utilisation de nos données panelisées puisque toute généralisation serait impossible. Ce phénomène sera traité dans le prochain chapitre consacré à la vérification de la viabilité de nos données car il est évident que celles-ci seraient nécessairement affectées par la présence d'une spirale du silence. Bien que cela ne soit pas directement lié à notre objet de recherche, il faudra néanmoins tenir compte de ce phénomène ne serait-ce qu'au niveau de la contamination des données.

Dans le même ordre d'idées, ces types de mouvements bandwagon-underdog et de spirale du silence référence aux perceptions que les individus ont de leur entourage en général, du simple voisin à l'ensemble de la société. Glynn démontre sans équivoque la relation entre les opinions des gens et les opinions qu'ils attribuent aux autres (Glynn, 1989, p.53). Bien que Glynn n'ait pas étudié les mouvements d'opinion, cette piste semble très intéressante compte tenu du fait que cette approche perceptuelle prend en compte la relation entre l'individu et sa collectivité. Nous allons explorer le champ des perceptions au travers de l'étude du mouvement bandwagon qui nécessite l'utilisation de questions relatives aux perceptions des individus faces à la majorité de l'opinion. Ces perceptions de la majorité ne sont pas nécessairement vraies dans la réalité; certains chercheurs ont même tenté d'induire de fausses majorités afin d'étudier la portée de la majorité dans les opinions des gens. Quant à nous, en plus d'explorer les perceptions concernant la majorité, nous explorerons les perceptions concernant la tendance de la majorité. Cette dynamique de la majorité peut également avoir une incidence sur le changement d'opinion dans la mesure où le mouvement collectif peut entraîner un mouvement individuel.

Finalement, l'opinion publique a longtemps été considérée, et l'est probablement encore, selon une panoplie de facteurs internes à l'individu. Ces variables indépendantes servant à l'explication de la dynamique de l'opinion publique n'ont jusqu'à présent pas donné de résultats

éclatants. Les plus évidentes sont sans aucun doute les variables socio-démographiques tels la race, le sexe, le niveau d'éducation et le niveau de revenu, abondamment utilisés lors des recensements nationaux. Il est vrai que certaines différences entre les groupes socio-démographiques sont observables et plusieurs études l'ont démontré. Grignon explore par exemple les effets de la variable âge en France, donc du vieillissement de la population française, sur les opinions des gens; les résultats sont toutefois peu concluants bien que démontrant un certain degré de changement (Grignon, 1988, p.67). Par ailleurs, Heppner *et al* démontrent qu'il existe des différences entre les sexes sur certaines opinions et attitudes mais leur échantillon, composé d'étudiants, n'étant pas représentatif du reste de la population introduit un facteur de doute dans leurs résultats (Heppner *et al*, 1993, 647). Plusieurs chercheurs se sont récemment penchés sur cette question sans arriver à définir clairement la portée des variables socio-démographiques sur l'opinion publique, encore moins sur le changement d'opinion (Roberts et Lang 1985; Braungart 1989; Miller 1992; Steeh et Schuman 1992; Wilson 1994). Toutefois, il nous apparaît important, vu la pertinence sociologique très générale des variables de nature socio-démographique, de vérifier de la façon la plus stricte possible que ces variables ont empiriquement peu à voir avec le changement d'opinion. S'il s'avérait que les variables socio-démographiques soient pas ou peu pertinentes dans l'explication du changement d'opinion, cela comporterait certainement un enseignement fondamental relativement au caractère singulier du phénomène de changement d'opinion. Bien que probablement les pistes théoriques pouvant contribuer à l'explication du changement d'opinion doivent être cherchées ailleurs, nous tenterons néanmoins de clarifier une fois pour toutes, nous l'espérons, la question de ce type de variables. Ceci étant dit, procédons maintenant à la partie empirique de ce mémoire explorant le changement de l'opinion publique montréalaise à propos des préférences constitutionnelles. Avant d'exposer nos variables et de procéder à l'étude et l'analyse empirique, nous devons tout d'abord aborder le problème d'ordre méthodologique relié à l'utilisation du panel, à savoir la contamination de nos données par l'effet panel.

## *Deuxième partie*

### **Effet Panel**

L'utilisation de la méthodologie panel entraîne la possibilité d'une contamination des données par ce qu'il est commun de nommer "l'effet panel". Réduit à son niveau le plus simple, l'effet panel peut être considéré comme étant toute forme de contamination de notre échantillon du fait que nous posons deux fois les mêmes questions aux mêmes répondants. L'effet panel correspond à un biais cognitif qui transforme les répondants du sondage et les rend en conséquence différents du reste de la population. Les individus se faisant poser ces questions se trouvent donc à être différents du reste de la population de par le fait qu'un processus cognitif les fera réfléchir un peu plus que les autres. Cela constitue un grave problème car en présence d'une telle contamination, l'échantillon n'est plus représentatif de la population et toute généralisation deviendrait dès lors fallacieuse et très compromettante. Afin de palier ce problème qui pourrait éventuellement contaminer nos données en panel, nous devons vérifier selon deux méthodes de contrôle si effectivement un biais s'est introduit.

Tout d'abord, un groupe contrôle comportant 253 répondants ayant répondu au même questionnaire a été spécialement introduit lors de la deuxième vague dans le but de vérifier si effectivement les répondants ayant répondu aux deux vagues du sondage sont différents du reste de la population. En comparant les distributions de fréquences entre le groupe contrôle et le groupe expérimental (notre échantillon) à la deuxième vague, nous sommes à même de constater si un biais cognitif s'est introduit entre les deux vagues. De plus, le film de l'opinion publique étant continu, nous devons nécessairement considérer le fait que le groupe contrôle s'inscrit dans cette continuité; on ne doit donc pas s'attendre à ce que les données entre les deux groupes sont identiques, d'autant plus que le faible échantillon du groupe contrôle entraîne nécessairement une erreur de mesure plus

élevée. Nous utilisons également le test de différences de moyenne d'après la méthode d'indépendance d'échantillon, communément appelé t-test, qui révèle si des différences significatives existent entre notre groupe contrôle et le groupe expérimental peut-être contaminé. Bien que l'analyse du groupe contrôle soit une sérieuse mesure de l'effet panel, elle n'est toutefois pas suffisante pour rejeter l'hypothèse de l'effet panel auquel nous faisons face; on doit donc considérer également les répondants qui ont décroché entre les deux vagues.

Nous avons donc récupéré les 317 répondants qui ont décroché du panel à la seconde vague afin de vérifier si ceux-ci sont différents de ceux qui sont restés. A cet égard, l'hypothèse de la spirale du silence doit être sérieusement considérée: ceux qui ont décroché faisaient-ils partie de la minorité quant aux préférences constitutionnelles? Afin de vérifier cette perspective, le tableau croisé est suffisant pour constater quel groupe a le plus décroché alors que le t-test nous permet, encore ici, de constater si des différences significatives existent entre les deux groupes. Il est à noter que puisque le groupe des décrocheurs émane du groupe expérimental, les statistiques t-test produites seront nécessairement affectées car elles représentent une mesure d'indépendance entre deux échantillons. Nous pourrions néanmoins conclure sur la présence de l'effet panel sur nos données. Au niveau du groupe des décrocheurs, l'effet panel à considérer se situe par rapport à l'hypothèse de la spirale du silence telle que théorisée précédemment; les tenants du statu quo et du fédéralisme décentralisé, les deux options largement minoritaires durant l'année 1991, devraient avoir plus décroché que les autres. Toutefois, pour contaminer sérieusement les données, ce décrochage devra être très significatif et il est peu probable que cela se produise malgré la présence possible d'un effet de spirale du silence.

On doit dire que l'analyse du groupe contrôle est de loin plus importante que l'analyse du groupe décrocheurs car elle révèle si notre groupe expérimental sondé à deux reprises est différent

du reste de la population incarné par le groupe contrôle. L'analyse des décrocheurs est bien plus un indicateur de spirale du silence que d'un contrôle de contamination, bien que cette spirale du silence fasse sans aucun doute partie de l'effet panel. Finalement, avant de procéder, il convient de mentionner que ces opérations de vérification ont été exécutées par le GROMOP lors de recherches antérieures concernant les opinions sur l'avortement et l'immigration. Aucune trace de contamination n'a été décelée à l'époque. On serait donc en mesure de s'attendre à ce qu'ici encore ce effet ne soit point significatif. Commençons donc l'analyse du groupe contrôle.

### **Groupe contrôle**

L'analyse du groupe contrôle débute par une évidence: la taille de cet échantillon, 253 répondants, implique nécessairement une marge d'erreur plus importante que dans le cas de notre échantillon global. Nous allons procéder dans un premier temps à la présentation des distributions de fréquences de notre variable dépendante à la seconde vague - la question 3 du questionnaire sondant les préférences constitutionnelles des Montréalais francophones- du groupe contrôle et du groupe expérimental. On se doit de comparer le groupe contrôle au groupe expérimental à la deuxième vague car, cela va de soi, ce n'est qu'à la deuxième vague qu'un effet panel est susceptible de se produire. Le tableau 1 sur la page suivante indique d'une part la fréquence et d'autre part son pourcentage. Ce qui importe de comparer est évidemment le pourcentage entre les deux groupes. Compte tenu des marges d'erreur, ces pourcentages n'indiquent aucune différence significative entre les deux groupes, hormis un léger écart dans le cas de la souveraineté-association, écart toutefois compris dans la marge d'erreur des deux groupes. Ces pourcentages revêtent une similarité évidente qui semble indiquer, à priori, une non-contamination de nos données. On doit néanmoins procéder à une analyse statistique plus poussée afin de pouvoir éventuellement conclure dans un sens ou dans l'autre.

**Tableau 1: Distributions de fréquences, groupe expérimental vs groupe contrôle**

	Groupe expérimental	Groupe contrôle
Indépendance	376 24,9%	66 26,2%
Souveraineté-association	722 47,8%	99 39,3%
Fédéralisme décentralisé	178 11,8%	36 14,1%
Statu quo	148 9,8%	32 12,8%
NSP/PR	88 5,8%	19 7,7%
Total	1512 100,0%	253 100,0%

Le test de différence de moyenne selon la méthode d'indépendance d'échantillon a été exécuté sur l'ensemble des questions du questionnaire, entre autres sur les questions d'ordre socio-démographique qui sont importantes dans la comparaison des deux groupes. Malheureusement, les résultats de cette opération statistique représente des dizaines de pages et nous devons nous contenter d'en présenter succinctement les faits saillants des tests statistiques (voir tableau 2 sur la page suivante) dont voici formellement les hypothèses:

$H_0$ : Il n'y a aucune différence entre les groupes contrôle et expérimental.

$H_1$ : Il y a une différence entre les groupes contrôle et expérimental.

**Tableau 2: T-test, groupe expérimental vs groupe contrôle**

	écart de moyenne	signification statistique
Question 1 (info. subjective)	0,012	.498
Question 2 (imp. de la question)	0,099	.576
Question 3 (1 <sup>ère</sup> préférence)	0,032	.166
Question 4 (2 <sup>e</sup> préférence)	0,045	.857
Question 5 (état de la majorité)	0,005	.792
Question 7 (tendance de la majo.)	0,011	.591
Question 32 regroupée (info. objective)	0,016	.340
Sexe	0,005	.869
Âge	0,019	.350
Revenu	0,026	.228
Éducation	0,061	.017

Le tableau 2 présente deux informations statistiques. Tout d'abord, les différences de moyennes sur les principales questions du sondage telles que comptabilisées par le logiciel statistique sont présentées. Cette comparaison a évidemment été basée sur le codage des questions et comme le même codage a été utilisé sur les mêmes questions dans les deux groupes, l'écart de moyennes devient probant par la différence entre les deux groupes. L'écart de moyenne est donc présenté sous forme de pourcentage établi entre 0 et 1. Ensuite, nous avons la signification statistique qui, si plus grande que .05, rejette toute association entre les deux groupes.

Le tableau 2 ne montre aucune différence significative entre le groupe expérimental et le groupe panel inclus lors de la deuxième vague de sondage, si ce n'est au niveau de l'éducation où il semble que le groupe contrôle soit en général moins instruit en terme de nombre d'années d'étude complétées. Tous les écarts de moyenne sont en dessous de la barre fatidique des 10%, ce qui ne

couvre même pas la marge d'erreur de nos échantillons. Aucune association ne peut être faite entre nos deux groupes, ce qui est important. Cela confirme donc notre hypothèse nulle  $H_0$ . Jusqu'à présent, on peut conclure au niveau de l'analyse du groupe contrôle qu'aucune contamination n'affecte le groupe expérimental.

## **Décrocheurs**

L'analyse des décrocheurs doit évidemment être concluante afin d'écarter définitivement la contamination des données par l'effet panel. Pour ce faire, nous avons isolé les 317 personnes qui n'ont pas, pour une raison ou pour une autre, complété la seconde vague du sondage et comparé leurs réponses aux 1512 répondants restants afin de vérifier si des différences existent entre les deux groupes. Une fois isolés, des tableaux croisés ont été exécutés sur les questions 1, 2, 3, 4, 5, 7, et 32 (a,b,c,e,f,g) ainsi que sur les variables socio-démographiques. L'analyse de ces tableaux n'a démontré aucune différence significative entre les décrocheurs et ceux qui sont restés si on tient compte des marges d'erreur. De plus, étant donné que le groupe des décrocheurs provient en fait du groupe expérimental, il est évident qu'une association entre les deux groupes sera perceptible et recherchée afin de conclure sur l'effet panel. Le tableau 3 sur la page suivante montre le tableau croisé concernant notre variable dépendante, la question 3. Il indique qu'effectivement les répondants dont l'option est majoritaire (indépendance et souveraineté-association) ont moins tendance à décrocher que les autres. Un très léger effet de spirale du silence est observable, mais on peut douter de sa signification car moins de 2% d'écart, cela ne couvre pas la marge d'erreur. Toutefois, on remarque que les répondants indécis sont les plus susceptibles de décrocher; ils doublent leur proportion, passant de 7,1% à 14,5% chez les décrocheurs. C'est à ce niveau qu'une spirale du silence semble s'être développée et cela pourrait indiquer une tendance vers l'aliénation politique.

**Tableau 3: Distributions de fréquences, groupe expérimental vs décrocheurs**

	Groupe expérimental	Décrocheurs
Indépendance	457 30,2%	86 27,1%
Souveraineté-association	636 42,1%	111 35,0%
Fédéralisme décentralisé	160 10,6%	37 11,7%
Statu quo	151 10,0%	37 11,7%
NSP/PR	108 7,1%	46 14,5%
Total	1512 100,0%	317 100,0%

À priori, l'analyse de ces données ne révèle aucune différence significative entre les deux groupes. Encore là cependant, on se doit de procéder à une analyse statistique plus poussée pour rendre un verdict concluant. Comme pour le groupe contrôle, le tableau 4 nous montre les résultats statistiques des t-test qui ont été exécutés afin de comparer les écarts de moyenne entre le groupe expérimental et le groupe des décrocheurs. Les hypothèses sont développées ainsi:

$H_0$ : Il n'y a aucune différence entre les groupes expérimental et décrocheurs.

$H_1$ : Il y a une différence entre les groupes expérimental et décrocheurs.

Le tableau 4 sur la page suivante présente les résultats statistiques des t-test qui ont été exécutés entre nos deux groupes. Il présente des écarts de moyenne relativement faibles, à part l'âge des répondants qui présente un écart de près de 11%. En ce qui concerne le taux de signification

statistique, il est évident, et les chiffres le démontrent, que le seuil de .05 est plus facilement atteignable du fait que le groupe expérimental et le groupe des décrocheurs ont la même provenance initiale. Le tableau 4, à l'inverse du tableau précédent, atténue l'hypothèse de spirale du silence. Les différences d'écart sont trop faibles pour de statuer de façon satisfaisante et non équivoque à l'effet de cette spirale. Bien que les significations statistiques des questions 1, 2, 4, 32 et des questions relatives à l'âge, à l'éducation et au revenu sont significatives souvent au-delà du seuil de .05 et semblent indiquer des différences entre les deux groupes, les écarts de moyenne sont trop faibles pour permettre de conclure qu'il y a effectivement des différences (10,6% dans le meilleur des cas). De plus, le poids des 317 décrocheurs n'affecte que peu le groupe expérimental et n'entache pas la face du panel. L'hypothèse nulle est donc encore une fois confirmée.

**Tableau 4: T-test, groupe expérimental vs groupe décrocheurs**

	écart de moyenne	signification statistique
Question 1 (info. subjective)	0,049	.003
Question 2 (imp. de la question)	0,056	.001
Question 3 (1 <sup>ère</sup> préférence)	0,029	.180
Question 4 (2 <sup>e</sup> préférence)	0,050	.045
Question 5 (état de la majorité)	0,016	.475
Question 7 (tendance de la majo.)	0,017	.431
Question 32 regroupée (info. objective)	0,091	.000
Sexe	0,017	.575
Âge	0,109	.000
Revenu	0,036	.051
Éducation	0,098	.000

## Discussion

Bien que les deux analyses précédentes soient brèves, elles permettent de conclure raisonnablement à l'absence d'un effet panel dans nos données. Le fait de sonder deux fois des personnes sur les mêmes sujets ne déclenche pas nécessairement de processus cognitif qui contaminerait des données "panelisées". Les résultats de ces analyses vont dans le même sens que ce qui avait été démontré par les autres recherches du GROMOP qui ne montraient aucune contamination des données panelisées. Peut-être cela déclenche-t-il, et cela serait à vérifier dans une autre recherche, un processus de dissonance cognitive qui conforterait les individus dans leurs opinions initiales? Il serait également pertinent de vérifier pendant combien de vagues de sondages les individus sont exempts de contamination et à partir de quand celle-ci est apparente. Quoiqu'il en soit, on peut maintenant écarter avec une relative confiance l'hypothèse de l'effet panel et entamer la recherche à proprement parler.

En ce qui a trait à l'hypothèse de la spirale du silence, on ne peut à la lumière des résultats obtenus statuer de façon précise à son sujet; ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de cette recherche. On peut cependant affirmer qu'un léger effet transcende nos données et que peut-être l'analyse d'une troisième vague de sondage révélerait une véritable spirale entraînant avec elle une bonne partie de l'option minoritaire.

## *Troisième partie*

### **Étude empirique sur le changement d'opinion**

Maintenant que les considérations théoriques sont établies et qu'il n'y a pas raison de croire que les données panelisées sont contaminées, on peut procéder à l'étude empirique du changement d'opinion. Il s'agit là d'une recherche fondamentale sur le changement d'opinion et bien que les opinions constitutionnelles des Québécois servent de matières premières, l'accent sera mis sur le mouvement de l'opinion en tant que tel; les hypothèses de recherche reflètent d'ailleurs cette priorité.

#### **Prélude**

La première chose à mentionner à propos de la recherche empirique qui s'amorce est qu'elle se trouve dans la lignée des travaux du GROMOP qui depuis près de dix ans maintenant étudie plus spécifiquement les mouvements de l'opinion. À partir de bases de données "panelisées", compilées en 1990 et 1991 et traitant des opinions sur l'avortement, l'immigration et les options constitutionnelles québécoises, le GROMOP a décortiqué le changement d'opinion afin d'obtenir les mesures les plus précises possible.

Par ailleurs, les données utilisées furent l'objet d'une vaste analyse longitudinale du changement d'opinion au niveau des préférences constitutionnelles des Québécois, analyse présentée par Cloutier, Guay et Latouche dans le livre Le virage: l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste publié en 1992. Le choix d'analyser le changement d'opinion à partir des préférences constitutionnelles des Québécois provient également du fait que les travaux du GROMOP ont surtout été consacrés à l'étude des

opinions sur l'avortement et l'immigration, nous laissant donc le champ libre pour une exploration plus approfondie des opinions politiques constitutionnelles.

L'utilisation de données concernant les opinions politiques québécoises nous oblige, il va de soi, à discuter quelque peu du contexte dans lequel celles-ci ont été recensées bien que cela ne soit pas notre objet d'étude. Il est évident qu'en analysant en profondeur ce que l'on pourrait appeler la variable "contextuelle", on serait à même de bien palper la réalité politique dans laquelle s'inscrit cette recherche sur le mouvement de l'opinion publique. Celle-ci pourrait sans aucun doute expliquer une partie du changement d'opinion et on devra toujours avoir cet aspect à l'esprit dans notre analyse empirique. Toutefois, faute d'espace, nous devons abandonner cette perspective de recherche contextuelle et concentrer nos efforts sur les aspects dynamique et fondamental du changement d'opinion.

Quoiqu'il en soit, on doit remonter au début de l'année 1991 lorsque deux vagues de sondages ont été réalisées à un mois d'intervalle. Cette période, bien que politiquement stable, s'inscrit dans le sillage des tumultes de l'après-Meech où les forces souverainistes étaient dominantes au Québec. Comme on pourra le constater un peu plus loin, les données recueillies démontrent fortement cette tendance de l'opinion. Globalement, on peut dire que cette période est marquée par le début d'une longue et minutieuse préparation de la future bataille qui s'annonçait et dont nous avons connu l'issue au mois d'octobre 1995. Le système politique était en pleine refonte et, conséquemment, les options politiques qui s'offraient alors étaient encore mal définies par les élites, ce qui représentait un problème aigu à tous ceux, chercheurs et praticiens, qui désiraient sonder les opinions politiques des Québécois. On peut dire qu'au début de l'année 1991, une certaine nébulosité politique régnait.

Il va de soi que sonder des opinions constitutionnelles floues ne pouvait qu'affecter la manière dont on allait s'y prendre afin de réaliser cette tâche. En particulier, c'est évident, la question qui fut posée aux répondants. Afin de tâter le pouls des opinions politiques des Québécois, on dut sonder l'idéal politique des répondants, ce qui est bien différent de sonder la réalité politique. La question de base servant à la construction de nos variables dépendantes reflète cette nébulosité en sondant des préférences constitutionnelles et non des opinions précises sur un objet concret. Toutefois, on pourrait spéculer que cette nébulosité politique est justement porteuse de changement d'opinion, les individus étant plus attentifs et réceptifs au remaniement politique qui s'effectue et donc plus enclins à remanier leur propre structure mentale et leur système de justification. Nous devrions être en mesure d'obtenir des résultats intéressants ne serait-ce qu'au niveau du changement d'opinion.

## **Méthodologie**

Afin d'approfondir la notion de changement d'opinion, les données de deux sondages téléphoniques faits en panel et conduits pour le compte du GROMOP par la firme de sondages Jolicoeur et Associés située à Montréal ont été utilisées. Un questionnaire comportant quelque 40 questions a été construit et administré en deux occasions aux mêmes répondants ( le questionnaire est reproduit dans sa version intégrale à l'annexe A). Ce questionnaire traitait deux objets: les préférences constitutionnelles et les opinions sur l'immigration. Les questions utilisées pour les fins de cette recherche sont plus amplement discutées dans les prochaines sections portant sur les variables dépendantes et indépendantes et les hypothèses de recherche.

La première vague d'appels eut lieu entre le 18 janvier et le 1<sup>er</sup> février 1991 auprès de 1829 adultes francophones de la grande région de Montréal répartis selon un échantillonnage aléatoire.

La deuxième vague eut lieu entre les 1<sup>er</sup> et 12 mars 1991 auprès du même échantillon, amputé des personnes qui avaient décroché entre les deux vagues, soit 317 répondants. On dispose donc des opinions de 1512 répondants ayant répondu aux deux questionnaires, ce qui représente somme toute un excellent échantillon représentatif de la population francophone montréalaise avec une marge d'erreur de moins de 3% et un taux de confiance de 95 %. Arbitrairement, nous avons choisi un intervalle d'un mois entre les deux vagues de sondages afin de laisser une période de temps appréciable au développement d'un changement d'opinion significatif. Il ne fait aucun doute que le processus de changement d'opinion est longitudinal bien que chez certains individus il pourrait avoir lieu d'une manière brusque selon les conditions du moment. Un intervalle d'un mois devrait permettre de considérer le changement avec plus de concision puisque cette période de temps est bien assez large pour que le changement s'y inscrive.

### **Les indicateurs de la variable dépendante**

Pour mesurer le changement d'opinion, quatre indicateurs de la variable dépendante ont été construits à partir d'une question posée deux fois aux répondants et concernant leurs préférences constitutionnelles. Cette question est ainsi formulée:

Question 3: Idéalement, parmi les quatre options suivantes, laquelle préféreriez-vous pour le Québec?

- 1        ... **indépendance** complète du reste du Canada?
- 2        ... la **souveraineté-association**, c'est-à-dire un Québec souverain, associé économiquement avec le Canada?
- 3        ... le **fédéralisme décentralisé**, c'est-à-dire un Québec qui demeure une province dans une fédération où les pouvoirs sont décentralisés?
- 4        ... le **statu quo**, c'est-à-dire le maintien de la constitution actuelle.
- 9        NSP/PR

On trouve au tableau 5 sur la page suivante, suivant la technique proposée par Lazarsfeld, la distribution simultanée des 1357 réponses données à la question relative aux préférences constitutionnelles à la première et à la seconde vague. La distribution interne du tableau est exprimée sous forme de pourcentages totaux afin de ramener à un seul chiffre les préférences constitutionnelles exprimées aux deux vagues de l'enquête. De la sorte, tous les pourcentages peuvent largement se lire à la verticale ou à l'horizontale. Le total (vertical) des rangs représente la distribution collective des préférences à la première vague alors que le total (horizontal) des colonnes représente bien entendu la seconde vague. Quand on compare le total vertical au total horizontal, selon un mode de lecture du tableau qui réfère à la conception traditionnelle de la mesure du changement d'opinion et qui ne tient pas compte du fait que les répondants des deux vagues sont les mêmes personnes, on constate que bien peu de personnes semblent avoir changé d'idée. En effet, la souveraineté-association a gagné environ 5 points et le fédéralisme décentralisé environ un point pendant que l'indépendance accusait un recul de 6 points, de sorte que l'on pourrait avoir l'impression que près de 94% des gens ont conservé la même préférence constitutionnelle entre janvier et mars 1991. Une telle impression s'avère toutefois largement éronnée quand on tient compte simultanément des préférences exprimées aux deux vagues de l'enquête.

La diagonale ombragée représente les répondants qui ont conservé la même préférence constitutionnelle au cours des deux vagues. En additionnant les pourcentages de cette diagonale, on obtient un taux de non-changement qui se situe à près de 66%. Cela indique par le fait même un taux de changement de plus de 34% ce qui est considérable compte tenu de l'intervalle d'un mois seulement entre les deux vagues. Chaque côté de la diagonale présente la répartition du changement d'opinion. On peut constater que plus on s'éloigne de la diagonale et plus le changement d'opinion est faible ce qui indique le caractère ordonné du changement. Alors que la méthode traditionnelle ne montre que 6% de changement, on s'aperçoit aisément que le changement d'opinion est en réalité

un phénomène bien plus important. C'est à partir de ce tableau très évocateur qu'ont été développés les quatre indicateurs de la variable dépendante. Tous mesurent le changement d'opinion mais à des degrés différents. Cela permet de considérer le changement d'opinion plus largement. L'indicateur le plus simple de la variable dépendante est celui qui ne se contente que de décrire la présence ou l'absence de mouvement sans en indiquer la direction et la force, indicateur que nous désignerons communément MOU. On considère le changement dans sa plus simple expression sans se préoccuper de son aspect qualitatif. La construction de cette variable dichotomique a été très simple: tous ceux qui ont bougé ont été codés 1 (66% des répondants) et ceux qui n'ont pas bougé ont été codés 0 (34% des répondants).

**Tableau 5: Changement d'opinion, préférences constitutionnelles**

Vague 2⇒ Vague 1↓	Indépendance	Souveraineté- association	Fédéralisme décentralisé	Statu quo	Total rangs
Indépendance	276 20,3%	132 9,7%	16 1,2%	18 1,3%	442 32,6%
Souveraineté- association	77 5,7%	469 34,6%	49 3,6%	24 1,8%	619 45,6%
Fédéralisme décentralisé	4 0,3%	57 4,2%	78 5,7%	17 1,3%	156 11,5%
Statu quo	7 0,5%	34 2,5%	27 2,0%	72 5,3%	140 10,3%
Total colonnes	364 26,8%	692 51,0%	170 12,5%	131 9,7%	1357 100,0%

Le deuxième indicateur décrivant le changement d'opinion regroupe les options constitutionnelles les plus semblables afin d'amalgamer le changement d'opinion selon les deux

blocs d'opinion, à savoir le bloc souveraineté regroupant les options souveraineté-association et indépendance et un autre bloc regroupant les options fédéralisme décentralisé et statu quo. Comme il s'agit d'une mesure regroupée du mouvement, c'est-à-dire le mouvement selon qu'il se produise du côté de l'indépendance/souveraineté vers le fédéralisme/statu quo ou qu'il se produise du côté du fédéralisme/statu quo vers l'indépendance/souveraineté, chaque mouvement a été codé + 1 et chaque non-mouvement a été codé 0. L'indicateur regroupé du changement d'opinion, que nous désignerons communément MOUR, est donc une mesure du passage d'un bloc à l'autre. Les mouvements se produisant à l'intérieur de chacun de ces deux blocs ont été tout simplement assimilés au non-changement. Il appert que 15,4% des répondants ont changé de bloc d'opinion alors que 84,6% des répondants conservaient le même bloc d'opinion.

Notre troisième indicateur de la variable dépendante, communément désigné MOUDIR, est plus intéressant car il considère la direction et la force du mouvement ce qui rajoute un aspect qualitatif au changement d'opinion essentiel à toute analyse approfondie. Le codage de la question 3 de la vague 1 a été soustrait à celui de la vague 2. Les résultats se trouvent à être entre -3, pour un mouvement drastique partant de l'indépendance vers l'option statuquoiste, et +3, pour un mouvement drastique partant du statu quo vers l'option indépendantiste. Chaque mouvement possède donc une incrémentation unitaire positive ou négative selon le cas. Un mouvement de l'indépendance à la souveraineté serait codé - 1 alors qu'un mouvement du statu quo au fédéralisme décentralisé serait codé + 1, et ainsi de suite. Le tableau 6 qui suit décrit la distribution de fréquences du mouvement directionnel.

**Tableau 6: Fréquences du mouvement directionnel (MOUDIR)**

	Valeur	Fréquences	%
Changement vers l'indépendance	+3	7	0,5
	+2	38	2,8
	+1	161	11,9
Non changement	0	895	66,0
Changement vers le statu quo	-1	198	14,6
	-2	40	2,9
	-3	18	1,3
Total		1357	100%

Le dernier indicateur de la variable dépendante provient d'une construction développée par le GROMOP où un poids est donné au changement. Il s'agit d'une pondération en fonction de la direction du mouvement que nous désignerons. Cette variable, qui découle en fait de la variable MOUDIR puisqu'elle reprend l'aspect directionnel du changement, a été originellement présentée par Cloutier, Irwin, et Alain à la conférence annuelle du *WAPOR* à La Haye en septembre 1995. Afin de pondérer le changement d'opinion, un coefficient de changement a été attribué selon le mouvement, qui consiste en somme en un recodage particulier des réponses afin de considérer également la force du changement. Il est évident qu'un mouvement passant de l'indépendance à la souveraineté-association constitue un changement moins important qu'un mouvement passant de l'indépendance au fédéralisme décentralisé ou au statu quo. Dans le cas qui nous préoccupe, une frontière a été tracée délimitant la souveraineté-association du fédéralisme décentralisé. Le passage de cette frontière indique vraisemblablement un changement majeur au niveau de la structure attitudinale et, par conséquent, est doublement pondéré alors que le passage des deux autres frontières n'est que simplement pondéré.

Pour établir la pondération attribuée au changement exprimée par chaque case du tableau, on cumule les points associés à chaque frontière franchie entre la première et la seconde vague. Ainsi, une personne qui est passée de l'indépendance à la souveraineté-association se voit attribuer un score de - 1 puisqu'elle n'a traversé qu'une frontière simple alors qu'une personne qui s'est retrouvée statuquoiste après avoir été indépendantiste aura un score de - 4 puisqu'elle a mentalement enjambé, dans l'ordre, une frontière mineure (- 1), puis une frontière majeure (- 2), et enfin une autre frontière mineure (- 1). Les signes positifs indiquent un changement en direction de l'indépendance selon la même pondération. Comme on peut le constater dans le tableau croisé 7 ci-bas, qui possède par ailleurs une certaine similarité avec le tableau 5 précédemment vu et qui établissait le changement d'opinion, le coefficient de changement, variant entre + 4 et - 4, se trouve entre parenthèses au côté de la flèche indiquant la direction du changement. La frontière entre les deux blocs d'opinion est marquée en noir sur le tableau.

**Tableau 7: Tableau croisé du mouvement pondéré (PONDIR)**

Vague 2⇒ Vague 1⇓	Indépendance	Souveraineté- association	Fédéralisme décentralisé	Statu quo	Total rangs
Indépendance	20,3%	9,7%	1,2%	1,3%	32,6%
		(-1) →	(-3) →	(-4) →	
Souveraineté- association	5,7%	34,6%	3,6%	1,8%	45,6%
	← (+1)		(-2) →	(-3) →	
Fédéralisme décentralisé	0,3%	4,2%	5,7%	1,3%	11,5%
	← (+3)	← (+2)		(-1) →	
Statu quo	0,5%	2,5%	2,0%	5,3%	10,3%
	← (+4)	← (+3)	← (+1)		
Total colonnes	26,8%	51,0%	12,5%	9,7%	100,0%

N = 1357

Le tableau 7 indique de façon claire le changement qui s'opéra parmi les 1357 répondants ayant répondu aux deux vagues de l'enquête. On constate que franchir la frontière centrale implique une opération mentale plus difficile et les chiffres le démontrent bien, moins de gens la franchissent. Cela est peut être moins vrai dans le cas du fédéralisme décentralisé et du statu quo où ceux qui franchirent la frontière furent plus nombreux que les autres alors que c'est l'inverse qui aurait dû se produire mais les faibles pourcentages ne permettent pas de statuer de façon satisfaisante sur cette énigme. Néanmoins, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse du *bandwagon* où les individus sont mentalement plus réceptifs et enclins à changer vers la majorité, en l'occurrence les options indépendantiste/souverainiste. L'indicateur PONDIR constitue de toute évidence notre indicateur de la variable dépendante le plus important. Il est la mesure la plus raffinée du changement d'opinion à propos du dilemme constitutionnel québécois et nos régressions statistiques devraient le vérifier. Le tableau 8 présente les distributions de fréquences de cet indicateur.

**Tableau 8: Distributions de fréquences du mouvement pondéré (PONDIR)**

	Valeur	Fréquences	%
Changement drastique vers l'indépendance	+4	7	0,5
	+3	38	2,8
Changement modéré vers l'indépendance	+2	57	4,2
	+1	104	7,7
Non changement	0	895	66,0
Changement modéré vers le statu quo	-1	149	11,0
	-2	49	3,6
Changement drastique vers le statu quo	-3	40	2,9
	-4	18	1,3
Total		1357	100%

Les quatre indicateurs étant établis, on remarque que le changement d'opinion est un concept plus subtil et plus complexe que l'on pourrait croire. Ainsi, afin de synthétiser les différents indicateurs du changement d'opinion, il convient de présenter le tableau 9 qui expose les distributions des coefficients de changement des quatre variables dépendantes.

**Tableau 9: Distributions en pourcentage des coefficients de changement**

Coefficients de changement	PONDIR	MOUDIR	MOUR	MOU
+4	0,5	0,5	7,5	15,2
+3	2,8	2,8		
+2	4,2	11,9		
+1	7,7			
0	66,0	66,0	84,5	66,0
-1	11,0	14,6		
-2	3,6			
-3	2,9	2,9	7,8	18,8
-4	1,3	1,3		
Total	100%	100%	100%	100%

Le tableau 9 indique sans équivoque le changement qui est survenu entre les deux vagues du sondage pour chaque indicateur de notre variable dépendante. La seule analyse des chiffres bruts, comme cela se fait abondamment dans la pratique, ne pourrait évoquer le changement d'opinion comme on peut le faire avec la méthodologie du panel. Il appert donc que 34% des répondants, soit le tiers de notre échantillon, ont eu un mouvement quelconque au niveau des préférences constitutionnelles, ce qui est, on se doit d'en convenir, très important. Par ailleurs, on constate que les pourcentages des coefficients de changement sont en accord avec la théorie qui a été avancée un peu plus tôt, à savoir que plus le coefficient de changement est élevé et moins il y a de changement d'opinion.

Nous avons donc quatre indicateurs distincts mais apparentés à la variable dépendante (MOU, MOUR, MOUDIR et PONDIR) décrivant le mouvement de l'opinion selon différentes perspectives. Bien que ces quatre indicateurs se rapportent à la même variable, ils sont substantiellement différents et susceptibles, par conséquent, d'être expliqués différemment par les modèles qui seront utilisés plus loin. Maintenant que le mouvement de l'opinion est clairement identifié, il reste à en faire autant du point de vue de ce qui peut l'expliquer, c'est-à-dire des variables indépendantes.

### **Variables indépendantes**

Le niveau peu avancé de la science sur le changement d'opinion fait en sorte de disséminer les perspectives explicatives du changement d'opinion. D'ailleurs, les tendances théoriques utilisées n'ont aucun égal dans la littérature scientifique. Nous croyons tout d'abord que le niveau d'information à propos de l'objet de l'opinion et l'importance que l'on accorde à cet objet ont une incidence sur le changement d'opinion. Nous croyons également que les perceptions que les gens ont de l'opinion de la majorité ont une incidence sur les opinions et sur le changement d'opinion. Finalement, nous pensons que les variables de type socio-démographique n'ont aucune incidence sur le phénomène étudié.

En ce qui concerne les différents niveaux et sources d'information, plusieurs études montrent qu'ils déterminent significativement les opinions des individus (Zaller 1992; De Dreu et de Vries 1993, 1996; Bowler et Donovan 1994; Ceccoli et Joslyn 1996). Toutefois, aucune de ces études n'explore simultanément le niveau d'information sur un thème ou enjeu politique et le niveau d'importance accordé par les gens sur ce thème ou cet enjeu. La question 1, dont vous pouvez voir le libellé exact à l'annexe A, sondait le niveau d'information des répondants à propos de la question

constitutionnelle. Cette question fait toutefois référence à un niveau d'information subjectif sur cet enjeu, c'est-à-dire tel que perçu par les répondants eux-mêmes. Une mesure objective d'information a également été incluse basée sur la question 32 qui interrogeait directement les répondants sur certaine personnalité afin d'évaluer objectivement le niveau d'information des répondants à propos de l'enjeu constitutionnel. Le deuxième concept de ce modèle est l'importance de la question constitutionnelle aux yeux des répondants tel que sondé par la question 2. Ce niveau d'importance a une incidence certaine sur le niveau d'information que les gens vont chercher à atteindre ainsi que sur le changement d'opinion et sur la solidité de la structure attitudinale. L'importance que l'on accorde à un objet rend en quelque sorte perméable la structure cognitive et mentale de l'individu ce qui est de toute évidence essentiel dans le processus du changement d'opinion. Il y a donc deux indicateurs de cette variable indépendante différenciés par une mesure subjective et une mesure objective d'information sur la question constitutionnelle.

**Tableau 10: Niveau d'information subjectif vs l'importance de la question, vague 1**

Question 2⇒ Question 1⇓	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Total rangs
Très informé	119 6,7%	41 2,3%	6 0,3%	6 0,3%	172 9,7%
Assez informé	417 23,6%	345 19,5%	38 2,2%	11 0,6%	811 45,9%
Peu informé	207 11,7%	342 19,4%	85 4,8%	20 1,1%	654 37,0%
Pas du tout informé	36 2,0%	57 3,2%	10 0,6%	27 1,5%	130 7,4%
Total colonnes	779 44,1%	785 44,4%	139 7,9%	64 3,6%	1767 100,0%

Le premier indicateur décrit le niveau d'information subjectif et l'importance de la question tel que décrit par les questions 1 et 2. Le croisement de ces deux questions permet, voir tableau 10 sur la page précédente, de créer trois groupes de personnes. Le premier groupe est composé des répondants se disant très ou assez informés et considérant la question constitutionnelle de façon très ou assez importante. C'est à l'intérieur de ce groupe que le minimum de changement d'opinion est susceptible de se produire car l'on peut raisonnablement supposer que les structures mentales et attitudinales des individus sont solidement ancrées. Les personnes faisant partie de ce groupe sont plus structurées et un changement entraînerait véritablement une rupture majeure, et donc plus rare. Le deuxième groupe est composé des répondants considérant le dilemme constitutionnel québécois de façon peu ou pas du tout importante et sont pas, peu, assez ou très informés sur cette question. Nous avons réuni les différents niveaux d'information dans ce deuxième groupe car, premièrement, le fait que ces répondants considèrent peu ou pas importante la question constitutionnelle indique un certain manque d'intérêt, voire même une aliénation politique, et deuxièmement parce que le nombre de répondants, comme vous pouvez le constater dans le tableau croisé, est très faible et donc statistiquement moins significatif. On peut y voir une certaine versatilité de l'opinion et du changement d'opinion. En conséquence, dans ce groupe des changements sont susceptibles de se produire dans tous les sens mais il serait impossible de les prédire. Finalement, le troisième groupe contient les individus considérant la question constitutionnelle de façon très ou assez importante mais qui sont peu ou pas du tout informés sur celle-ci. En raison du niveau peu élevé d'information de ces individus, on devrait s'attendre à ce qu'ils soient plus susceptibles d'une part de changer d'opinion, et d'autre part d'être influencés par la majorité. Cette lacune d'information indique une structuration attitudinale moins établie et, de ce fait, plus malléable. C'est sûr ce groupe cible que porte notre variable.

La construction de cet indicateur est dès lors très simple. Étant donné que l'on s'attend à

ce que les répondants de notre groupe cible soient les plus susceptibles de changer d'opinion, nous avons codé 1 les individus étant dans notre groupe cible et nous avons codé 0 tous les autres. De cette façon, nous serons à même de vérifier statistiquement la pertinence de cet indicateur quant à l'explication du changement d'opinion. Par ailleurs, il convient de mentionner que cette variable est considérée durant les deux vagues et bien qu'est présenté ici, afin d'alléger le texte, les résultats de la première vague seulement, le tableau croisé et les distributions de fréquences de cet indicateur à la deuxième vague sont présentés en annexe B. Nous avons donc un indicateur pour chacune des deux vagues (INFSUBJ-IMP-1 et INFSUBJ-IMP-2) que nous avons inclus dans notre modèle statistique et dans les régressions qui ont été effectuées.

Les troisième et quatrième indicateurs de la variable indépendante découlent d'une construction du même type que les précédents, mais au lieu d'utiliser la question 1 qui sondait le niveau d'information subjectif des répondants, nous avons utilisé le niveau objectif d'information à partir de la question 32 qui demandait aux répondants d'identifier (voir annexe A) les premiers ministres du Québec (Robert Bourrassa), du Nouveau Brunswick (Frank McKenna), de Terre-Neuve (Clide Wells), le ministre des affaires intergouvernementales du Québec (Gil Rémillard), le président de la Commission fédérale sur l'avenir du Canada (Keith Spicer) et les deux co-présidents de la Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec (Bélanger/Campeau). Chaque bonne réponse donnée par les répondants a été codée 1 et les mauvaises ont été codées 0 pour un résultat sur 6. En exécutant une simple addition et en regroupant les résultats sur 6, nous sommes en mesure de constater qui est réellement informé et qui ne l'est pas. À cet égard, on doit considérer la période dans laquelle se sont déroulés les deux sondages. Les tumultes du lac Meech, et de l'après Meech qui préparait la confrontation de Charlottetown, mirent sur la sellette la plupart des politiciens canadiens et québécois, dont les six personnalités qui étaient à identifier dans le questionnaire du sondage. Le simple visionnement des émissions d'information de cette période permettait de

répondre adéquatement à l'identification de ces personnalités politiques. On peut donc considérer la question 32 comme étant relativement facile pour des gens moyennement informés sans pour autant être des spécialistes en politiques québécoise et canadienne. Le résultat sur 6 constitue une bonne mesure objective du niveau d'information des répondants qui pourrait révéler une image différente de la mesure subjective d'information donnée par ceux-ci. Les réponses à la question 32 représentant le niveau objectif d'information ont donc été croisé avec les réponses à la question 2 sur l'importance de la question constitutionnelle tel que présenté par le tableau 11 -sur la page suivante- à partir duquel, tout comme précédemment, nous isolerons notre groupe cible et ainsi développerons un nouvel indicateur (INFOBJ-IMP vague 1 et vague 2).

Le tableau 11 présente encore là trois groupes de répondants selon leur niveau d'information objectif, donc leur score sur 6 à la question 32, et l'importance qu'ils accordent à la question constitutionnelle. Ce qui nous intéresse, suivant notre théorie initiale, est d'isoler notre groupe cible, c'est-à-dire les personnes trouvant assez ou très importante la question constitutionnelle mais qui sont peu ou pas du tout informées à ce sujet. Nous avons arbitrairement statué, à la vue de ces chiffres, que les répondants n'ayant qu'une ou aucune bonne réponse sont peu ou pas du tout informés sur cet enjeu alors que les répondants ayant deux bonnes réponses ou plus sont considérés comme assez ou très informés. La zone ombragée sur le tableau 11 représente notre groupe cible. Afin de rendre plus aisé le traitement statistique de ces indicateurs, un pour chaque vague (INFOBJ-IMP-1 et INFOBJ-IMP-2), nous les avons tout simplement transformés tout comme précédemment en variable dichotomique: les répondants considérant importante la question constitutionnelle et n'ayant eu aucune bonne réponse ou une seule bonne réponse, donc des répondants en réalité peu ou pas du tout informés sur la question constitutionnelle (notre groupe cible), ont été codés 1 alors que tous les autres ont été codés 0.

**Tableau 11: Niveau d'information objective vs importance de la question**

Question 2 ⇒ Question 32 ↓	Très important	Assez important	Peu important	Pas important	Total
Aucune bonne réponse	37 2,1%	88 4,9%	19 1,1%	13 0,7%	157 8,8%
1 bonne réponse	281 15,8%	412 23,2%	78 4,4%	36 2,0%	807 45,4%
2 bonnes réponses	153 8,6%	125 7,0%	24 1,3%	12 0,7%	314 17,7%
3 bonnes réponses	119 6,7%	83 4,7%	9 0,5%	2 0,1%	213 12,0%
4 bonnes réponses	81 4,6%	39 2,2%	4 0,2%	1 0,1%	125 7,0
5 bonnes réponses	63 3,5%	20 1,1%	1 0,1%	2 0,1%	86 4,8%
6 bonnes réponses	50 2,8%	22 1,2%	4 0,2%	0 0%	76 4,3%
Total	784 44,1%	789 44,4%	139 7,8%	66 3,7%	1778 100,0%

Il est à noter que la question 32 n'a été posée qu'à la première vague ce qui veut dire que cette seule vague servira à construire les deux indicateurs durant les deux vagues. On conviendra tous, puisqu'il s'agit en quelque sorte d'un petit test permettant de vérifier qui est réellement informé et qui ne l'est pas, qu'il serait absurde de donner un droit de reprise qui permettrait aux gens peu informés d'augmenter leur score. De plus, compte tenu de la difficulté somme toute relative des questions, il est à remarquer qu'une seule bonne réponse sur six est un bien piètre résultat, surtout si on considère qu'on demandait simplement d'identifier le premier ministre du

Québec; 8,8% des répondants se sont néanmoins fourvoyés à toutes les questions et 45,4% n'eurent qu'une seule bonne réponse, en l'occurrence à 99% la question demandant d'identifier Robert Bourassa. Le tableau croisé et les distributions de fréquences de cet indicateur à la seconde vague (INFOBJ-IMP-2) sont présentés en annexe C.

**Tableau 12: Tableau croisé, niveau subjectif vs objectif d'information**

Question 1 ⇒ Question 32 ↓	Très informé	Assez informé	Peu informé	Pas informé	Total
Aucune bonne réponse	4 0,2%	46 2,5%	84 4,6%	31 1,7%	165 9,1%
1 bonne réponse	32 1,8%	322 17,8%	379 20,9%	92 5,1%	825 45,5%
2 bonnes réponses	25 1,4%	162 8,9%	119 6,6%	12 0,7%	318 17,5%
3 bonnes réponses	29 1,6%	121 6,7%	60 3,3%	4 0,2%	214 11,8%
4 bonnes réponses	28 1,5%	76 4,2%	22 1,2%	1 0,1%	127 7,0%
5 bonnes réponses	26 1,4%	52 2,9%	8 0,4%	1 0,1%	87 4,8%
6 bonnes réponses	30 1,7%	43 2,4%	3 0,2%	0 0%	76 4,2%
Total	174 9,6%	822 45,4%	675 37,3%	141 7,8%	1812 100,0%

En comparant les deux variables scrutant les niveaux d'information et l'importance de la question constitutionnelle, il appert que la réalité objective est somme toute très différente de la

réalité subjective. Afin d'approfondir quelque peu cette perspective, nous avons croisé les questions 1 et 32 et ainsi comparé les niveaux subjectif et objectif d'information. Le tableau 12 présente cet intéressant croisement. On constate que plus de 30% des gens se croient informés mais ne le sont vraiment pas avec une seule ou aucune bonne réponse lorsqu'on les teste objectivement. Cela correspond à un écart de 10% si l'on ne considère que les pourcentages (indice subjectif: 44,4%; indice objectif: 54,2%). On constate également que plus les gens ont un score sur 6 élevé et plus ils se sentent informés.

Quoi qu'il en soit, on peut raisonnablement supposer, toutes choses étant égales par ailleurs, que les gens qui correspondent à notre groupe cible qu'explorent nos quatre premiers indicateurs (INFSUBJ-IMP-1, INFSUBJ-IMP-2, INFOBJ-IMP-1 et INFOBJ-IMP-2) changent plus d'opinion que les autres. À cet effet, une hypothèse fut formellement développée, hypothèse que l'on peut considérer comme étant l'hypothèse principale de cette recherche:

H<sub>1</sub>: Plus les électeurs considèrent que la question constitutionnelle québécoise est importante et moins ils sont informés à ce sujet, plus ils changent d'opinion.

Conjointement à l'hypothèse de recherche principale, nous avons inclus dans le modèle statistique les trois questions (1, 2 pour les deux vagues et 32) servant à la construction des quatre indicateurs précédemment exposés. Les fréquences de ces questions ont déjà été présentées dans les tableaux 10 et 12. Nous avons tout simplement appliqué un codage adéquat avant de s'en servir statistiquement. Pour la question 1 sondant le niveau subjectif d'information et pour la question 2 sondant l'importance de la question constitutionnelle, le codage appliqué part de 1,00 pour le plus haut seuil d'information et d'importance, 0,66, 0,33 et 0,00 pour le plus bas seuil. En ce qui a trait à la question 32 sondant le niveau objectif d'information, nous avons regroupé les score sur 6:

aucune ou une seule bonne réponse, donc les répondants peu ou pas du tout informés, a été codé 0,0; entre 2 et 4 bonnes réponses, les répondants moyennement informés, a été codé 0,5; 5 ou 6 bonnes réponses, les répondants très informés, a été codé 1,0. Ces cinq indicateurs sont toutefois inclus à titre exploratoire et facultatif dans le but de savoir comment ils se comporteront dans nos régressions par rapport aux quatre indicateurs principaux qu'ils ont permis de construire. Il ne tient donc pas lieu de développer formellement des hypothèses à leurs sujets.

Ceci étant dit, la présente recherche approfondit également l'aspect des perceptions des individus vis-à-vis de l'opinion de la majorité, ce qui représente en fait du *bandwagon*. Dans le but d'expliquer le changement d'opinion, une variable indépendante a été développée afin de mesurer un possible effet *bandwagon* lors de la deuxième vague de notre sondage. L'univers des perceptions est encore très rudimentaire dans l'étude de l'opinion publique. Bien que les mouvements de type *bandwagon* soient somme toute assez approfondis et démontrés (Lang et Lang 1984; Marsh 1984a, 1984b; Cloutier, Nadeau, et Guay 1989; Cloutier, Guay, Nadeau, et Lachapelle, 1990), la science connaît encore très mal le lien entre les perceptions des individus vis-à-vis de l'opinion de la majorité et leur susceptibilité à changer d'opinion puisque c'est de cela dont il s'agit. On peut raisonnablement supposer que les perceptions des répondants face à l'opinion de la majorité produisent du *bandwagon* et que, par conséquent, cela soit un incitatif au changement d'opinion. La force de l'option souverainiste/indépendantiste en 1991 favorise peut-être la présence du phénomène dans le changement d'opinion observé.

Afin d'approfondir l'aspect *bandwagon* dans le changement d'opinion, deux questions ont été utilisées et transformées: la question 5 du questionnaire portant sur la perception de l'opinion de la majorité ainsi que la question 7 portant sur la perception de la tendance de l'opinion de la majorité. Ces deux questions permettent d'approfondir le champ des perceptions de la majorité et

de ses tendances et des possibles effets que cela pourrait avoir sur le mouvement de l'opinion. Les distributions de fréquences des questions 5 et 7 pour les deux vagues sont présentées au tableau 13 sur la page suivante. Il est à noter que dans le cas de la question 7, une question préliminaire, la question 6, demandait aux répondants si l'opinion générale à propos de la constitution était en train de changer. Si la réponse était oui, la question 7 suivait qui demandait dans quel sens cette tendance s'opérait. Cette question préliminaire réduit l'échantillon à la question 7 de près de moitié (voir tableau 13), ce qui diminue quelque peu l'intérêt qu'on pourrait lui porter sans cependant lui enlever ses attributs de recherche.

**Tableau 13: Fréquences des questions 5 et 7 pour les deux vagues**

	Valeur	Q5 - vague 1	Q5- vague 2	Q7 - vague 1	Q7 - vague 2
Indépendance	1,00	585 37,6%	424 32,8%	619 54,1%	452 48,4%
Souveraineté- association	0,66	738 40,3%	694 53,6%	450 39,3%	369 39,5%
Fédéralisme décentralisé	0,33	98 6,3%	101 7,8%	49 4,3%	87 9,3%
Statu quo	0,00	134 8,6%	75 5,8%	26 2,3%	25 2,7%
Total		1555 100%	1294 100%	1144 100%	983 100%

Afin d'opérationnaliser ces deux questions en fonction de notre variable indépendante explorant le *bandwagon*, deux indicateurs ont été développés: un indicateur d'interprétation ponctuelle de la majorité (MAJP) basé sur l'état actuel de l'opinion de la majorité tel que perçu par les répondants, et un indicateur d'interprétation tendancielle de la majorité (MAJT) basé sur la

tendance de l'opinion de la majorité telle que perçue par les répondants. Ces deux indicateurs mesurent la quantité de répondants dont les opinions ont bougé dans le sens de l'opinion de la majorité ou de sa tendance telle qu'ils la perçoivent, c'est donc dire soit selon leurs perceptions de l'opinion de la majorité (question 5, deuxième vague) soit selon leurs perceptions de la tendance de la majorité (question 7, deuxième vague). Ces deux variables ont été construites à partir des résultats de la seconde vague en raison de la nécessité de considérer le changement, ce qui ne peut s'effectuer qu'à la seconde vague.

Le codage des variables MAJP et MAJT est simple à exécuter. Le changement d'opinion à la question 3 a été considéré selon qu'il se produise en fonction des perceptions de l'opinion de la majorité. Les répondants dont le changement d'opinion s'effectue dans le sens de leur perception de l'opinion de la majorité ont été codés +1 alors que les répondants dont le changement est contraire à leur perception de l'opinion de la majorité ont été codés -1. Les répondants dont le changement était inclassifiable ou qui n'ont pas changé d'opinion ont tout simplement été codés 0. Ces indicateurs sont donc construits à partir d'un amalgame entre la question 3 sondant les préférences constitutionnelles et les questions 5 et 7 sondant les perceptions de l'opinion de la majorité. De plus, ce codage particulier permet de vérifier non seulement la perspective *bandwagon*, mais également son pendant *underdog* qui est caractérisé par un changement dans le sens contraire à l'opinion de la majorité bien que cela ne soit pas une piste approfondie par la présente recherche. Les distributions de fréquences de ces deux indicateurs du *bandwagon* sont présentées au tableau 14.

**Tableau 14: Fréquences des indicateurs MAJP et MAJT**

	Valeur	MAJP	MAJT
Changement en fonction de l'opinion de la majorité	+1	678 56,3%	448 51,5%
Non changement	0	426 35,4%	331 38,0%
Changement contraire à l'opinion de la majorité	- 1	100 8,3%	91 10,5%
Total		1204 100%	870 100%

À la vue des chiffres du tableau 14, on remarque que, dans les deux indicateurs explorant le mouvement *bandwagon*, les gens ont à plus de 50% orienté leurs opinions sur la question constitutionnelle en fonction de leur perception de l'opinion de la majorité. On peut donc s'attendre à ce que ces deux variables innovatrices soient statistiquement significatives lors des régressions qui seront effectuées. D'ailleurs, à ces deux variables est associée la deuxième hypothèse de cette recherche:

H<sub>2</sub>: Le phénomène bandwagon a une incidence positive sur le changement d'opinion.

Par ailleurs, les deux questions (5 et 7 durant les deux vagues) portant sur les perceptions de l'opinion de la majorité ont été incluses dans le modèle statistique afin de vérifier si elles peuvent être pertinentes à l'explication du changement d'opinion. En fait, on veut explorer si ces perceptions sont pertinentes sans en modifier le codage, donc en les incluant telles quelles dans notre modèle statistique. Reprenant en partie l'argument du *bandwagon*, ces perceptions face à la

majorité peuvent déclencher chez les individus des processus cognitifs favorables au changement d'opinion (Glynn, 1989). Cette variable indépendante perceptuelle est opérationnalisée selon quatre indicateurs, soit deux indicateurs décrivant les perceptions de l'opinion de la majorité (P\_ETA vague 1 et P\_ETA vague 2) ainsi que deux indicateurs décrivant les perceptions de la tendance de l'opinion de la majorité (P\_TEND vague 1 et P\_TEND vague 2). Il s'agit en fait d'un simple recodage des questions 5 et 7: l'option indépendantiste a été codée 1; la souveraineté-association a été codée 0.66; le fédéralisme décentralisé a été codé 0.33 et le statu quo a été codé 0. Ces indicateurs constituent en quelque sorte des mesures perceptuelles de l'opinion de la majorité qui peuvent de toute évidence avoir une incidence sur le changement d'opinion. Par ailleurs, on s'attend à ce que les variables à la deuxième vague soient plus significatives qu'à la première vague en raison du processus cognitif qui aurait pu s'établir entre les deux vagues. En conséquence, deux hypothèses à ce propos ont été formellement développées:

H<sub>3</sub>: Les perceptions de l'opinion de la majorité des électeurs ont une incidence positive sur le changement d'opinion.

H<sub>4</sub>: Les perceptions de la tendance de l'opinion de la majorité de électeurs ont une incidence positive sur le changement d'opinion.

Finalement, plusieurs autres variables indépendantes, qu'on peut qualifier de contrôles, ont été incluses dans le modèle. Elle sont introduites dans les régressions qui tentent d'expliquer le changement d'opinion. Il s'agit en effet des variables de type socio-démographique que nous considérons comme secondaires pour deux raisons. Tout d'abord, bien que la présente recherche s'affaire à l'explication la plus précise possible du changement d'opinion, le cas des variables socio-démographiques ne permet qu'une explication en surface selon une catégorisation sociale traditionnelle que l'on retrouve en abondance dans les écrits scientifiques en général. Il s'agit de

l'âge, du sexe, du revenu et du niveau d'éducation. Deuxièmement, bien que ces variables peuvent parfois se révéler significatives dans l'étude statique de l'opinion publique, ce que plusieurs études démontrent (Grignon 1988; Hepnner *et al* 1995), dans le cas du changement d'opinion toutefois, rien n'est aussi sûr; aucune étude empirique à notre connaissance ne supporte l'assertion des variables socio-démographiques et l'établissement de théories à ce sujet serait assez étonnant. Comment justifier et théoriser une hypothèse stipulant que les hommes changent plus d'opinion que les femmes, ou bien encore que les riches changent moins d'opinion que les pauvres? Étant donné que le concept de changement d'opinion est éminemment psychologique et qu'il est directement relié à la structure mentale et attitudinale des individus, il s'avère très difficile, voire à ce moment-ci impossible, de développer des théories démontrant la pertinence de ce type de variables sur le changement d'opinion. Bien qu'avec une théorie inexistante à leur sujet, quatre variables de ce type ont été incluses dans le modèle dans le but de clarifier leur pertinence de façon satisfaisante, à savoir, le sexe, l'âge, le niveau de revenu et le niveau d'éducation.

La variable sexe a simplement été transformée en variable dichotomique, les hommes étant codés 1, les femmes 0. L'échantillon comporte 857 hommes (46,9%) et 972 femmes (53,1%). Cette variable devrait nous indiquer s'il y a des différences entre les hommes et les femmes au niveau du changement d'opinion. À cet effet, bien qu'il soit difficile de théoriser la pertinence de cette variable sur le changement d'opinion et par souci méthodologique, nous avons formellement "hypothétisé" cette inférence de la façon suivante:

H<sub>3</sub>: Le sexe des électeurs a une incidence positive sur le changement d'opinion.

L'âge peut également avoir une incidence sur le changement de l'opinion si l'on considère que plus on vieillit, plus nos opinions s'ancrent solidement dans notre structure mentale. Il s'agit

en fait de l'argument traditionnel somme toute très conservateur. L'hypothèse suivante a été développée, suivie du tableau 15 qui présente les fréquences et le codage de cet indicateur:

H<sub>6</sub>: L'âge des électeurs a une incidence positive sur le changement d'opinion.

**Tableau 15: Fréquences de la variable âge**

	Valeur	Fréquences	%
18 à 24 ans	0,00	206	11,3%
25 à 34 ans	0,20	490	26,9%
35 à 44 ans	0,40	439	24,1%
45 à 54 ans	0,60	278	15,3%
55 à 64 ans	0,80	199	10,9%
65 ans et plus	1,00	210	11,5%
Total		1822	100%

La variable revenu annuel familial a été construite de la même façon (voir tableau 16). Nous croyons que le revenu pourrait avoir une incidence sur le changement d'opinion dans la mesure où plus on est riche et plus on supporte le système alors en place; un changement viendrait probablement perturber l'ordre avantageux établi. Inversement, moins on est riche et plus l'on devrait changer d'opinion. L'hypothèse formelle qui décrit cette inférence se lit de la façon suivante, le tableau 16 qui suit présente la distribution de fréquences de cet indicateur:

H<sub>7</sub>: Le revenu des électeurs a une incidence positive sur le changement d'opinion.

**Tableau 16: Fréquences de la variable revenu**

	Valeur	Fréquences	%
Moins de 20 000\$	0,00	341	22,4%
20 000 à 39 999\$	0,20	528	34,7%
40 000 à 59 999\$	0,40	373	24,5%
60 000 à 79 999\$	0,60	159	10,4%
80 000 à 99 999\$	0,80	50	3,3%
Plus de 100 000\$	1,00	71	4,7%
Total		1522	100%

Enfin, la variable étude a été recodée de la façon suivante: moins de 12 ans d'études (secondaire) a été codé 0; de 12 à 15 ans (Cégep) d'études a été codé 0.5; 16 ans et plus d'études (université) a été codé 1. On pourrait raisonnablement supposer que les gens qui sont moins instruits ont plus tendance à changer d'opinion en raison de la fragilité de leur structure attitudinale et qu'inversement plus on est instruit et moins on change d'opinion en raison de la solidité de cette même structure. Formellement, cette hypothèse se lit comme suit:

$H_8$ : Le niveau d'étude des électeurs a une incidence positive sur le changement d'opinion.

**Tableau 17: Fréquences de la variable étude**

	Valeur	Fréquences	%
Moins de 11 années d'étude	0,0	711	39,1%
12 à 15 années d'étude	0,5	661	36,4%
Plus de 16 années d'étude	1,0	446	24,5%
Total		1829	100%

Comme il a été énoncé précédemment, on ne s'attend pas à ce que ces variables socio-démographiques soient statistiquement significatives car d'une part, aucune théorie sur le changement d'opinion ne supporte de telles assertions, et d'autre part, ce type de variables ne fut pas même proche d'atteindre le seuil d'acceptation statistique dans le cadre des autres recherches faites par le GROMOP sur le changement d'opinion. De plus, les écrits scientifiques tendent à rejeter de plus en plus la pertinence des traditionnelles variables socio-démographiques qui ont depuis longtemps, et parfois à tort, servi à catégoriser les individus. Les bases de notre modèle statistique sont maintenant établies. En résumé, nous avons donc dix-neuf indicateurs de variables indépendantes qui tenteront d'expliquer nos quatre indicateurs décrivant le changement d'opinion tel que le présente sommairement le tableau 18 sur la page suivante.

**Tableau 18: Sommaire des indicateurs**

Indicateurs de la variable dépendante	Indicateurs des variables indépendantes
MOU (Mouvement simple)	Info. subjective vs imp. de la question, vague 1 - INFSUBJ-IMP-1
	Info. subjective vs imp. de la question, vague 2 - INFSUBJ-IMP-2
	Info. objective vs imp. de la question, vague 1 - INFOBJ-IMP-1
	Info. objective vs imp. de la question, vague 2 - INFOBJ-IMP-2
	Niveau d'information subjectif, vague 1 - Q 1-T1
	Niveau d'information subjectif, vague 2 - Q 1-T2
MOUR (Mouvement regroupé)	Importance de la question constitutionnelle, vague 1 - Q 2-T1
	Importance de la question constitutionnelle, vague 2 - Q 2-T2
	Niveau d'information objectif - Q 32
MOUDIR (Mouvement directionnel)	Interprétation de l'état - MAJP
	Interprétation de la tendance - MAJT
	Perception de la tendance, vague 1 - P_TEND-1
	Perception de la tendance, vague 2 - P_TEND-2
PONDIR (Mouvement pondéré)	Perception de l'état de la majorité, vague 1 - P_ETA-1
	Perception de l'état de la majorité, vague 2 - P_ETA-2
	Sexe
	Âge
	Études
	Revenu

## *Quatrième partie*

### **Présentation des résultats**

La méthode statistique qui a été utilisée sur chacun de nos indicateurs de la variable dépendante est la régression multiple. Dans un premier temps, nous présentons et décrivons les résultats des quatre régressions multiples. Dans un deuxième temps, nous discutons formellement de la portée de ces résultats sur nos hypothèses. En conclusion, nous discutons plus largement de ces résultats sur la discipline; il va sans dire que la présente recherche s'inscrit dans une perspective plus large du comportement socio-politique avec tout ce que cela implique. Procédons donc à l'analyse des résultats statistiques produits par les quatre régressions.

### **Statistiques**

Les régressions sont présentées sous forme de tableaux dans lesquels nous retrouverons deux types d'informations distincts, à savoir d'une part les variables indépendantes statistiquement significatives, qui nous préoccupent particulièrement, et d'autre part les variables indépendantes non significatives. Les quatre tableaux sont présentés selon l'ordre établi dans la description de notre méthodologie, c'est-à-dire en suivant la progression naturelle des indicateurs de la variable dépendante (MOU, MOUR, MOUDIR et PONDIR). Le tableau 19 sur la page suivante décrit la régression multiple qui fut effectuée sur l'indicateur le plus simple (MOU). Des dix-neuf indicateurs inclus dans le modèle, seuls cinq sont statistiquement significatifs à moins de  $\alpha = 0.10$ , ce qui est somme toute relativement modeste. Le  $R^2$  ajusté, qui mesure le taux d'explication de la variance de la relation observée en fonction du nombre de variables inclus dans la régression est très faible, à peine 16%. Ce faible taux est somme toute décevant compte tenu que la variable dépendante MOU décrit le mouvement de l'opinion réduit à sa plus simple expression. Les deux variables explorant un possible effet *bandwagon* sont fortement significatives, la variable étant reliée à l'interprétation de la tendance de l'opinion de la majorité étant même statistiquement

significative à  $\alpha = 0.01$ . Ces deux variables ont des coefficients de régression négatifs à peu près similaires (respectivement  $b = -0.15$  et  $b = -0.16$ ), ce qui indique étonnamment que les gens affectés par l'effet *bandwagon* ont une probabilité de ne produire aucun mouvement d'opinion de 15 et 16 points supérieurs aux gens non affectés de *bandwagon*. De plus, ces deux variables ont des corrélations partielles assez élevées et négatives (respectivement,  $\beta = -0.20$  et  $\beta = -0.22$ ). Au niveau des deux variables décrivant les perceptions de la tendance de l'opinion de la majorité, au temps 1 et au temps 2, les coefficients de régression indiquent des signes différents: au temps 1,  $b = -0.16$ , au temps 2,  $b = 0.22$ . Cette contradiction est difficilement explicable sinon par le fait, comme il est mentionné plus haut, que le mouvement simple de l'opinion n'est pas un indice suffisamment raffiné pour décrire avec précision le changement d'opinion. Finalement, les quatre indicateurs des variables socio-démographiques inclus dans le modèle sont tous exclus de la régression.

**Tableau 19: Régression multiple sur le mouvement simple (MOU)**

Variabiles significatives	Coefficient de régression B	(Erreur-type)	Bêta	statistique t
Ordonnée à l'origine	0,58	(,11)		5,06
Interprétation de la tendance, (MAJP)	-0,16	(,03)	-.22	-4,44***
Interprétation de l'état, (MAJT)	-0,15	(,04)	-.20	-4,01**
Importance de la question consti., (Question 2, T1)	-0,20	(,08)	-.10	-2,45**
Perception de la tendance, T1, (P_TEND-T1)	-0,16	(,09)	-.08	-1,87*
Perception de la tendance, T2, (P_TEND-T2)	0,22	(,10)	.10	2,21*

R-carré=.17 R-carré ajusté=.16 n=1357

Signification statistique (test-bilatéral): \* < .10 ; \*\* < .05 ; \*\*\* < .01.

Variabiles non significatives:

Âge -- Étude -- Sexe -- Revenu -- Perception de l'état, T1, (P\_ETA-T1) -- Perception de l'état, T2, (P\_ETA-T2) -- Info. subjective - imp. consti., T1, (INFSUBJ-IMP -1) -- Info. subjective - imp. consti. T2, (INFOSUBJ-IMP -2) -- Info. objective - imp. consti. T1, (INFOBJ-IMP -1) -- Info. objective - imp. consti. T2, (INFOBJ-IMP -2) -- Information subjective T1, (Q 1-T1) -- Information subjective, T2, (Q 1-T2) -- Importance de la question consti., T2, (Q 2-T2) -- Information objective, (Q 32).

Le tableau 20 décrit les régressions effectuées sur le mouvement regroupé (MOUR). Bien que cette régression décrive avec plus de concision le mouvement, le taux d'explication de la variance donnée par le  $R^2$  se situe à 13%; il est donc plus faible que précédemment. Encore ici, les deux indicateurs reliés au mouvement *bandwagon* sont fortement significatifs, ils sont significatifs au niveau  $\alpha=0.01$ .

**Tableau 20: Régression multiple sur le mouvement regroupé (MOUR)**

Variables significatives	Coefficient de régression B	(Erreur-type)	Bêta	statistique t
Ordonnée à l'origine	0.41	(.06)		7.16
Interprétation de la tendance, (MAJT)	-0.07	(.03)	-.14	-2.65***
Interprétation de l'état, (MAJP)	-0.11	(.03)	-.20	-3.96***
Importance de la question consti., T2, (Q 2-T2)	-0.17	(.07)	-.12	-2.58**
Information subjective, T2, (Q 1-T2)	-0.11	(.07)	-.07	-1.67*

R-carré=.13    R-carré ajusté=.12    n=1357

Signification statistique (test-bilatéral): \* < .10 ; \*\* < .05 ; \*\*\* < .01.

Variables non significatives:

Âge -- Étude -- Sexe -- Revenu -- Perception de l'état, T1, (P\_ETA-T1) -- Perception de l'état, T2, (P\_ETA-T2) -- Perception de la tendance, T1, (P\_TEND-T1) -- Perception de la tendance, T2, (P\_TEND-T2) -- Info. subjective - imp. consti., T1, (INFSUBJ-IMP -1) -- Info. subjective - imp. consti., T2, (INFSUBJ-IMP-2) -- Info. objective - imp. consti., T2, (INFOBJ-IMP-1) -- Info. objective-imp. consti., T2, (INFOBJ-IMP-2) -- Information subjective T1, (Q 1-T1) -- Importance de la question consti., (Q 2, T1) -- Information objective, (Q 32).

Les questions 1 et 2 soumises à la première vague ont également été significatives dans cette régression. Les coefficients de régression des quatre indicateurs significatifs sont toutefois tous négatifs, favorisant ainsi le non-mouvement de l'opinion publique. On se doit d'expliquer ce

phénomène par notre variable dépendante MOUR qui est encore probablement trop simpliste puisqu'elle décrit le mouvement d'un bloc d'opinion à l'autre. De plus, les corrélations partielles de ces variables sont plus faibles que précédemment et elles sont toutes négatives. Il est également à noter, encore là, l'absence des variables socio-démographiques de cette régression.

Le tableau 21 présente la régression effectuée sur le mouvement directionnel (MOUDIR). Le mouvement de l'opinion décrit par cette variable dépendante est assez complexe et il devrait nous donner des résultats différents.

**Tableau 21: Régression multiple sur le mouvement directionnel (MOUDIR)**

Variables significatives	Coefficient de régression B	(Erreur-type)	Bêta	statistique t
Ordonnée à l'origine	-0.56	(.14)		-4.01
Interprétation de la tendance, (MAJT)	0.32	(.05)	.28	6.47***
Information objective, (Q 32)	0.31	(.13)	.10	2.29**
Perception de la tendance, T2, (P_TEND-T2)	0.27	(.15)	.08	1.87*

R-carré=.17 R-carré ajusté=.16 n=1357

Signification statistique (test-bilatéral): \* <.10 ; \*\* <.05 ; \*\*\*<.01.

Variables non significatives:

Âge -- Étude -- Sexe -- Revenu -- Interprétation de la tendance, (MAJP) -- Perception de l'état, T1, (P\_ETA-T1) -- Perception de l'état, T2, (P\_ETA-T2) -- Perception de la tendance, T1, (P\_TEND-T1) -- Info. subjective - imp. consti., T1, (INFOSUBJ-IMP-1) -- Info. subjective - imp. consti., T2, (INFOSUBJ-IMP-2) -- Info. objective - imp. consti., T1, (INFOBJ-IMP-1) -- Info. objective - imp. consti., T2, (INFOBJ-IMP-2) -- Information subjective T1, (Q 1-T1) -- Information subjective, T2, (Q 1-T2) -- Importance de la question consti., T1, (Q 2-T1) -- Importance de la question consti., T2, (Q 2-T2).

Bien que le taux d'explication de la variance soit à 17%, le nombre des indicateurs de variables indépendantes statistiquement significatives diminue. Seules trois variables sont maintenant significatives: l'interprétation de la tendance de l'opinion de la majorité (MAJT), la

perception de la tendance au temps 2 (P\_TEND-T2), ainsi que l'indice d'information objective (Q 32). Enfin, les coefficients de régression B sont tous fortement positifs. Dans le cas de l'interprétation de la tendance, les gens affectés de *bandwagon* ont une probabilité de changer d'opinion de 11% supérieure de celle des gens non-affectés de *bandwagon*. Cet indicateur (MAJT) est même statistiquement significatif au niveau  $\alpha=0.01$ . L'indicateur explorant le niveau objectif d'information (Q 32) indique que les gens qui sont informés ont une probabilité de changer d'opinion de 10% supérieure de celle des gens moins informés. Finalement, tout comme dans la régression portant sur le mouvement simple, la perception de la tendance au temps 2 est encore positivement associée au changement d'opinion.

Il ne reste plus qu'à procéder à l'analyse du dernier indicateur de la variable dépendante décrivant le mouvement directionnel et pondéré (PONDIR). Étant donné que la construction de cet indicateur est basée sur l'indicateur MOUDIR, on serait en droit de s'attendre à ce que cette régression soit relativement similaire à la régression précédente. Le tableau 22 sur la page suivante présente des résultats somme toute mitigés. D'une part, le nombre d'indicateurs statistiquement significatifs augmente, cinq indicateurs sont maintenant significatifs dont entre autre l'interprétation de la tendance de l'opinion de la majorité (MAJT), la perception de la tendance au temps 1 (P\_TEND-T1) et au temps 2 (P\_TEND-T2) ainsi que, pour la première fois, l'indicateur relié à l'information subjective et l'importance de la question au temps 2 (INFSUB-IMP-T2). Curieux résultat, le niveau d'information subjectif au temps 2 possède un coefficient de régression assez élevé ( $b=0.99$ ). C'est donc dire que les gens qui se perçoivent informés sur la question constitutionnelle ont une probabilité de 25% supérieure à celle des gens mal informés. Encore dans cette dernière régression, l'indicateur explorant le mouvement *bandwagon* selon la tendance de l'opinion de la majorité (MAJT) est fortement significatif au niveau  $\alpha=0.01$ . Tout comme dans la première régression, les deux indicateurs décrivant les perceptions de la tendance de la majorité sont

contradictoirement significatifs: au temps 1,  $b=-0.38$ , au temps 2,  $b=0.46$ . Par ailleurs, l'indicateur décrivant le niveau d'information subjectif par l'importance de la question constitutionnelle associée à l'hypothèse  $H_1$  est statistiquement significatif. C'est donc dire que, toutes choses étant égales par ailleurs, les gens qui se perçoivent mal informés et qui considèrent la question constitutionnelle comme étant importante ont une probabilité de changer d'opinion de 8% supérieure à celle du reste des gens ( $b=0.32$ ). Finalement, il convient de mentionner encore une fois l'absence des variables socio-démographiques de l'analyse multivariée.

**Tableau 22: Régression multiple sur le mouvement pondéré (PONDIR)**

Variables significatives	Coefficient de régression B	(Erreur-type)	Bêta	statistique t
Ordonnée à l'origine	-0.98	(.32)		-3.05
Interprétation de la tendance, (MAJT)	0.45	(.07)	.28	6.60***
Information subjective, T2, (Q 1-T2)	0.99	(.33)	.20	2.98**
Info. subjective - imp. consti. T2, (INFSUBJ-IMP-T2)	0.32	(.15)	.15	2.15**
Perception de la tendance, T2, (P_TEND-T2)	0.46	(.21)	.10	2.22**
Perception de la tendance, T1, (P_TEND-T1)	-0.38	(.23)	-.08	-1.68*

R-carré=.11 R-carré ajusté=.10 n=1357

Signification statistique (test-bilatéral): \* <.10 ; \*\* <.05 ; \*\*\*<.01.

Variables non significatives:

Âge -- Étude -- Sexe -- Revenu -- Perception de l'état, T1, (P\_ETA-T1) -- Perception de l'état, T2, (P\_ETA-T2) -- Interprétation de la tendance, (MAJP) -- Info. subjective - imp. consti., T1, (INFSUBJ-IMP-1) -- Info. objective - imp. consti., T1, (INFOBJ-IMP-1) -- Info. objective-imp. consti., T2, (INFOBJ-IMP-2) -- Information subjective T1, (Q 1-T1) -- Importance de la question consti., T1, (Q 2-T1) -- Importance de la question consti., T2, (Q 2-T2) -- Information objective, (Q 32).

## Discussion

Une discussion plus formelle des résultats est nécessaire afin de conclure positivement ou négativement sur les hypothèses initiales. Le fait que nous ayons quatre indicateurs de la variable

dépendante décrivant essentiellement la même chose, le mouvement de l'opinion, et que ceux-ci ont été traités indépendamment l'un de l'autre nécessite une analyse d'ensemble des opérations statistiques. De plus, dix-neuf indicateurs de variables indépendantes constituent un modèle statistique chargé qui favorise l'obtention de résultats épars. Car comme on a pu le constater précédemment, aucun indicateur n'est constamment significatif dans nos régressions, ce qui produit des résultats très dispersés. Évidemment, et on pouvait s'en douter, la conclusion sur nos hypothèses ne pourra qu'en être affectée; on devra nuancer quelque peu l'interprétation de ces résultats.

Les chiffres démontrent une conclusion non équivoque: toutes choses étant égales par ailleurs, les quatre variables socio-démographiques incluses dans le modèle statistique n'ont jamais été significatives ce qui infirme les quatre hypothèses s'y rattachant. Il est vrai qu'une étude qui n'aurait porté que sur ces variables classiques aurait peut-être permis de répondre à la question de façon plus exhaustive mais sans aucun doute les résultats négatifs auraient été les mêmes. Le fait qu'aucune des variables socio-démographiques ne soit significative confirme nos appréhensions théoriques initiales à leur sujet, ce qui est, on peut le dire humblement, une réussite. Ces quatre variables n'étant pas significatives, on peut couper court à toute tergiversation inutile à leur sujet; on sait maintenant que le changement d'opinion n'est pas déterminé par des facteurs de ce type. On peut donc annoncer formellement que les hypothèses 5, 6, 7 et 8 prédisant la présence de relation positive sont vigoureusement infirmées.

Cependant, l'analyse des autres indicateurs est plus complexe que celle des variables socio-démographiques en raison principalement du fait qu'ils ont été significatifs avec inconstance dans nos régressions. La diversité des résultats amène un élément de nuance qu'il faut absolument considérer dans notre interprétation. Par le fait même, on doit se concentrer sur l'analyse des deux

régressions décrivant les mouvements les plus complexes de l'opinion, à savoir les mouvements directionnel (MOUDIR) et pondéré (PONDIR) afin de statuer sur les hypothèses. Une évidence s'impose: on ne pourra vraisemblablement pas trancher aussi facilement que dans le cas des variables socio-démographiques bien que les résultats soient tout aussi intéressants.

Des quatre indicateurs de l'hypothèse principale  $H_1$  (INFOBJ-IMP-T1 et T2 ainsi que INFOSUBJ-IMP-T1 et T2), un seul (INFOSUB-IMP, T2) est significatif et ce, dans une seule régression, soit celle concernant l'indicateur PONDIR. De plus, cette signification statistique va dans le sens de notre hypothèse principale ce qui est un résultat somme toute modeste mais à considérer. Dans l'état actuel des choses, on peut humblement accepter notre hypothèse  $H_1$  stipulant que plus les gens considèrent que la question constitutionnelle québécoise est importante et moins ils sont informés à ce sujet, plus ils changent d'opinion pour deux raisons. Premièrement, comme on vient de l'énoncer, l'indicateur INFOSUB-IMP-T2 est significatif dans une seule régression, mais cela est suffisant pour conforter notre interprétation des résultats car il s'agit de la variable dépendante la plus élaborée. Deuxièmement, nous avons inclus de façon indépendante dans les régressions les questions 1, 2 et 32 du sondage qui ont permis de fabriquer des indicateurs spécifiques. Ces indicateurs, concernant l'importance de la question constitutionnelle et les niveaux subjectif et objectif d'information, sont significatifs de façon erratique, dans toutes les régressions (se référer aux tableaux 24 à 27). Ces résultats démontrent que la perspective expérimentale mise de l'avant dans cette recherche vaut la peine d'être considérée et éventuellement approfondie afin de bien constater la part d'explication véritable de ce type de variables.

Notre hypothèse  $H_2$  faisant référence au mouvement *bandwagon* de l'opinion offre des résultats beaucoup plus intéressants car les deux indicateurs décrivant cette variable indépendante (MAJT et MAJP) sont présents dans toutes les régressions à l'exception de l'indicateur concernant

l'interprétation de la majorité (MAJP) dans les régressions sur MOUDIR et PONDIR. Toutefois, l'hypothèse prévoyait une incidence positive du *bandwagon* sur le changement d'opinion et dans le cas des régressions concernant MOU et MOUR, les deux mouvements les plus simples de l'opinion, le sens statistique fut négatif, ce qui est très surprenant et difficilement explicable. On pourrait penser que les mouvements simple (MOU) et regroupé (MOUR) de l'opinion ne peuvent servir à décrire adéquatement le ralliement à la majorité puisqu'ils ne sont pas assez élaborés, ou du moins, moins élaborés que les variables MOUDIR et PONDIR. Pour ces dernières, une forte signification statistique est décrite par la variable d'interprétation de la tendance de l'opinion de la majorité (MAJT) ce qui indique hors de tout doute, premièrement la pertinence de ce type de variables et, deuxièmement, la confirmation de notre hypothèse H<sub>2</sub>. Il est intéressant de noter que les individus sont plus influencés par la tendance de l'opinion de la majorité que par son état actuel. Les perceptions individuelles de cette tendance semblent être un élément clé de la recherche sur le mouvement de l'opinion. L'aspect dynamique de la majorité paraît être un stimulant au changement d'opinion.

Finalement, les deux dernières hypothèses H<sub>3</sub> et H<sub>4</sub> explorant spécifiquement les perceptions de l'opinion de la majorité et la tendance de l'opinion de la majorité ont également donné des résultats intéressants. À la vue des chiffres concernant l'interprétation de la tendance, on serait en mesure de s'attendre à ce que les indicateurs reliés aux perceptions de la tendance de l'opinion de la majorité ressorte de nos analyses. Justement, les deux indicateurs explorant la perception de la tendance de l'opinion de la majorité (P\_TEND-T1 et P\_TEND-T2) sont significatifs dans toutes les régressions sauf dans celle qui concerne le mouvement regroupé (MOUR). L'indicateur explorant la perception de la tendance au temps 2 est positivement significative sur les mouvements directionnel (MOUDIR) et pondéré (PONDIR), alors qu'au temps 1 il est négativement significatif. Une différence importante existe entre les variables ce qui est l'indice d'un certain travail cognitif

effectué par les individus entre les deux vagues de sondages. Il est intéressant de constater par ailleurs que c'est encore au niveau de la tendance de l'opinion que ce travail cognitif s'effectue. Quoiqu'il en soit, en considérant les perceptions de la tendance au temps 2, les résultats produits par nos régressions nous permettent de confirmer l'hypothèse  $H_4$ . Toutes choses étant égales par ailleurs, la perception de la tendance de la majorité a une incidence positive sur le changement d'opinion.

Cependant dans le cas des deux indicateurs concernant la perception de l'état actuel de l'opinion de la majorité (P\_ETA-T1 et P\_ETA-T2), c'est l'échec. En aucun cas ils ne sont significatifs et on doit évidemment se demander pourquoi. On peut penser que les gens sont plus influencés par la dynamique de l'opinion publique, c'est-à-dire par leur perception de la tendance de l'opinion de la majorité plutôt que par son état actuel, ce qui confère au caractère dynamique de l'opinion publique une importance accrue au niveau du changement d'opinion. De plus, il est probablement plus aisé à un individu de percevoir la tendance de l'opinion de la majorité car la tendance est par nature dynamique et donc elle draine en quelque sorte l'opinion et l'entraîne dans son sillage. Cela indique de toute évidence que l'opinion publique est toujours en mouvement. Par un effet d'entraînement, l'individu est amené à discerner cette tendance et sans doute y participer. D'ailleurs, le phénomène *bandwagon* a donné des résultats intéressants à propos de la tendance de l'opinion de la majorité et non à propos de l'état actuel de l'opinion de la majorité. Dans l'état actuel des choses, on se doit de rejeter l'hypothèse  $H_3$  concernant la perception de l'état de l'opinion de la majorité qui n'a aucune incidence sur le changement d'opinion.

Ceci clarifie l'aspect statistique de notre recherche: trois hypothèses confirmées ( $H_1$ ,  $H_2$  et  $H_4$ ) et cinq hypothèses rejetées ( $H_3$ ,  $H_5$ ,  $H_6$ ,  $H_7$  et  $H_8$ ). Bien que cela soit un bon ratio, les taux d'explication du changement d'opinion ( $r^2$  et  $r^2$  ajusté) produits par les quatre régressions sont

toutefois relativement modestes et des recherches spécifiques devront être menées afin d'approfondir les pistes relatives au *bandwagon* et aux perceptions de l'opinion de la majorité. Qu'en est-il maintenant de l'aspect contextuel qui a certes une incidence sur le changement d'opinion?

Les variables mesurant l'environnement social, politique et économique et qui peuvent éventuellement avoir une incidence sur le changement d'opinion ont sciemment été exclu. On le sait, l'opinion publique est versatile et elle est très au fait des événements de l'actualité; un rien peut la rebiffer et plusieurs exemples historiques le prouvent. L'échec du lac Meech en est un bel exemple puisqu'il a donné un souffle inespéré, et momentané, à la cause souverainiste. Les facteurs économiques ont aussi une incidence profonde sur l'opinion publique: ils ont été fatals au deuxième gouvernement Lévesque dans les années 1980. Plus loin de nous, le Président Hoover perdit la présidence américaine en raison de l'impopularité causée par la grande crise. Il est indéniable que l'inclusion de ce type de variables situationnelles est un préalable nécessaire à l'approfondissement du concept de changement d'opinion. Ce n'est toutefois pas une recherche fondamentale comme celle-ci qui pourra éclaircir ces phénomènes empreints de pragmatisme.

On doit également aborder l'élément contextuel au niveau de la nébulosité de la période politique sondée. Le fait qu'un flou politique relatif après l'échec du lac Meech et préalable à la proposition de Charlottetown affligeait l'opinion publique québécoise pourrait favoriser le changement d'opinion puisque les individus sont en période de reconstruction ou de solidification de leur structure mentale. Si cela s'avérait vrai, on pourrait penser qu'à l'inverse, lorsque l'échiquier politique est clairement défini et établi, les individus auront des structures mentales également mieux définies et établies, ce qui atténue ainsi le phénomène du changement d'opinion. Cela serait à vérifier ultérieurement.

Cela nous amène à discuter d'un dernier élément touchant le domaine du changement d'opinion mais non le moindre: la psychologie. Bien que nous en ayons abondamment discuté dans la première partie de ce mémoire, les résultats empiriques sont restés cois à ce sujet. La raison de ce silence réside en grande partie dans la construction du questionnaire qui faisait plus un survol en surface qu'en profondeur. Malgré cela, il est indéniable que les opinions émanent de processus psychologiques plus profonds dont fait partie, dans une large mesure, l'univers perceptuel des individus. Il nous est toutefois impossible, à la lumière des données qui ont été présentées, d'approfondir le concept de structure attitudinale et de savoir comment le tout fonctionne. Une étude dynamique portant non pas sur le changement d'opinion mais plus largement sur le concept d'opinion publique permettrait une bien meilleure analyse psychologique. Bref, les résultats produits par les quatre régressions sur le changement d'opinion indiquent les pistes à suivre qui devront nécessairement germer avant de livrer leurs fruits.

## Conclusion

En conclusion, il convient d'élaborer les multiples perspectives d'avenir qui s'offrent au champ de l'opinion publique et de s'attarder de façon globale sur certains concepts développés dans la présente étude.

Tout d'abord, il importe de faire ressortir les éléments saillants se rapportant au changement d'opinion. Bien que du point de vue statistique les résultats ne soient pas frappants, plusieurs éléments sont indéniablement déterminants dans le processus de changement d'opinion chez les individus. Le plus important relève du champ des perceptions, plus précisément des perceptions de la tendance de l'opinion de la majorité. Les individus perçoivent une certaine majorité au sein de la masse et sont enclins à orienter leurs opinions vers celles de cette majorité. Ces mouvements *bandwagon* de l'opinion publique ont une incidence psychologique certaine et des recherches ultérieures devront sans aucun doute leur accorder une attention particulière. Ces types de mouvement sont scientifiquement très intéressants puisqu'ils jumellent l'aspect psychologique individuel et collectif ce qui ouvre nécessairement d'intéressantes perspectives de recherche.

Parallèlement, et à l'instar du mouvement *bandwagon* qui influence l'opinion publique et le changement d'opinion, on doit discuter quelque peu du mouvement de spirale du silence. Il n'a pas été spécifiquement exploré dans le cadre de cette recherche mais il a été abordé lors du traitement de l'effet panel sans que l'on puisse statuer de façon satisfaisante à son sujet. Tout comme le mouvement *bandwagon*, le mouvement de spirale du silence offre une perspective d'étude particulièrement intéressante puisqu'il traite les aspects individuel et collectif simultanément. Encore là, le champ des perceptions semblent jouer un rôle prépondérant. Les perceptions de la majorité et de sa tendance font en sorte que les opinions perçues comme

minoritaires sur un enjeu auront tendance à s'effacer à l'intérieur d'une spirale du silence toujours plus globalisante. Dans des recherches futures, il serait pertinent d'approfondir cet aspect en se demandant d'une part si les individus affectés par la spirale du silence changent plus ou moins d'opinion que les autres, et d'autre part s'ils sont différents, à tous points de vue, du reste de la population.

En ce qui concerne le niveau d'information, une multitude d'études quantitatives et qualitatives ont depuis longtemps démontré la pertinence de ce concept dans le champ de l'opinion publique et la présente recherche s'inscrit, dans une certaine mesure, dans cette mouvance mais toutefois avec moins de panache. C'est que dans le processus de changement d'opinion, les individus sont orientés par les perceptions de leur propre environnement social même si parfois elles ne reflètent pas la réalité effective de la société dans laquelle ils vivent. D'ailleurs, les niveaux d'information subjectif et objectif déclarés par les individus montrent des perspectives relativement différentes, ce qui indique bien le biais "informatif" qui peut s'immiscer dans la psychologie individuelle. Par exemple, on peut se sentir parfaitement informé à propos d'une question ou d'un enjeu et en conséquence forger nos opinions, et plus largement nos attitudes et nos croyances, dans notre structure mentale justificatrice. Toutefois, si la masse d'information qui nous est parvenue est erronée et biaisée, notre structure mentale, par un processus cognitif, aura tendance à rejeter ces éléments informatifs. De là l'importance du champ des perceptions.

On ne peut passer à côté des traditionnelles variables socio-démographiques qui ont littéralement été éjectées, comme nous l'avions annoncé initialement, de toute notre analyse statistique. La seule raison qui explique cette éjection est bien simple: en aucune façon le sexe, le niveau d'éducation ou de revenu et l'âge n'ont une incidence sur le changement d'opinion. Ce n'est pas parce que l'on est une femme, que l'on est peu éduqué ou que notre revenu est faible que l'on

sera plus enclin à changer d'opinion. Le mouvement de l'opinion publique s'explique par d'autres concepts bien plus élaborés et bien plus pertinents. Dans le contexte actuel des choses et toutes choses étant égales par ailleurs, on se doit donc de rejeter une fois pour toute l'explication socio-démographique que la société a toujours perçue comme probante et réaliste.

Finalement, le panel s'avère être un outil efficace afin de mesurer avec précision le changement d'opinion. Les recherches futures devront être axées sur cette perspective qui seule pourra donner des résultats concrets sur notre problématique.

D'où viennent les perceptions des gens? Par quoi ces perceptions sont-elles déterminées? Comment ces perceptions sont-elles liées à la formation des opinions et des attitudes et, conséquemment au changement d'opinion? La recherche scientifique devrait tendre vers ces interrogations.

La clé de voûte de toutes les recherches sur le changement d'opinion se situe au niveau de l'élaboration du questionnaire qui est soumis aux répondants. Ceci revêt une importance capitale autant du point de vue de la sémantique que du point de vue scientifique et logique. Pour reprendre une formulation de nul autre que Raymond Aron: "Les réponses dépendent en partie de la formulation des questions". Bien que cette assertion soit depuis longtemps connue des chercheurs et théoriciens de l'opinion publique, elle a une portée plus grande que l'on pourrait s'imaginer initialement. On doit développer des outils méthodologiques qui permettront une analyse en profondeur de la structure mentale des individus. Pour ce faire, l'élaboration d'un questionnaire pertinent est plus que nécessaire si l'on veut être à même de véritablement tâter le pouls des individus. La construction d'un tel questionnaire adéquat à l'exploration de la dynamique de l'opinion publique n'est certainement pas une tâche facile et pourrait à elle seule représenter

plusieurs ouvrages scientifiques. Muni d'un questionnaire adéquat et précis, des résultats étonnants devraient alors s'offrir à la science. Plus spécifiquement, au niveau de la science politique, il est inutile de mentionner l'importance qu'aurait un avancement scientifique au niveau du changement d'opinion. Les recherches à ce sujet devront évidemment suivre une éthique particulière, tout comme dans les sciences exactes, afin que leurs résultats ne tombent entre des mains machiavéliques. Ceux qui contrôleront les canaux du changement d'opinion contrôleront vraisemblablement le monde entier; il est facile d'imaginer le capitaliste ou le dictateur s'accaparant ces canaux à son profit personnel. La prudence est donc de mise.

En fin de compte, un constat doit être fait à propos du changement d'opinion: l'aspect théorique est actuellement plus cohérent et plus crédible que l'aspect empirique. Cela semble être un problème récurrent dans les sciences sociales et il ne pourra être réglé que lorsque le niveau empirique atteindra un degré de développement plus élevé. Pour l'instant, la recherche sur le mouvement de l'opinion publique en est à un stade embryonnaire. Elle ne donne pour l'instant aucun résultat éclatant mais il nous est permis de croire que l'on est sur la bonne voie pour en obtenir bientôt.

## Bibliographie

### Ouvrages généraux:

ARON, Raymond, 1981, "Les sondages d'opinion et la politique", dans Bondon, Bourricaud et Girard; Science et théorie de l'opinion publique, Paris: Actualité des sciences humaines, Retz, 111-127.

CHISMAN, Forrest, 1976, Attitude Psychology and the Study of Public Opinion, University Park, Pennsylvanie: The Pennsylvania State University Press.

CLOUTIER, Édouard, Jean-Hermann GUAY et Daniel LATOUCHE, 1992, Le Virage: L'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste, Montréal: Québec/Amérique, 181p.

CONVERSE, Philip, Angus CAMPBELL, Warren E. MILLER et Donald E. STOKES, 1960, The American Voter. Unabridged Edition, Chicago: The University of Chicago Press, 573p.

CONVERSE, Philip, 1964, "The Nature of Belief Systems in Mass Publics", dans David Apter (ed.), Ideology and Discontent, New York: Free Press, 201-261.

CONVERSE, Philip, 1970, "Attitudes and Non-Attitudes: Continuation of a Dialogue" dans Edward R. TUFTE (ed.), The Quantitative Analysis of Social Problems, Reading, Massachusetts: Addison Wesley, 168-170.

HALLORAN, J.D., 1976, Attitude Formation and Change, Westport, Connecticut: Greenwood Press.

HENNESSY, Bernard C., 1975, Public Opinion, North Scituate, Massachusetts: Duxbury Press.

MARSH, Catherine, 1984a, "Do Polls Affect What People Think?" dans C.F. TURNER et E. MARTIN (éds.), Surveying Subjective Phenomena, vol. 2, New York: Sage.

NOELLE-NEUMANN, Elizabeth, 1993, The Spiral of Silence, Chicago: University of Chicago Press.

PAGE, Benjamin I. et Robert Y. Shapiro, 1992, The Rational Public, Chicago: University of Chicago Press.

PRICE, Vincent, 1992, Public Opinion, Newbury Park, Californie: Sage Publications.

RICE, Stuart A., 1928, Quantitative Methods in Politics, New York: Knopf.

SNIDERMAN, Paul, Richard BRODY et James KUKLINSKI, 1991, Reasoning and Choice, Cambridge: Cambridge University Press.

ZALLER, John, 1992, The Nature and Origins of Mass Opinions, Cambridge: Cambridge University Press.

Articles de revues scientifiques:

BOWLER, Shaun et Todd DONOVAN, "Information and Opinion Change on Ballot Proposition", Political Behavior, vol 16, no 4, décembre 1994, 411-435.

BRAUNGART, R.G., "Life-Course and Generationnal Politics", Annual Review of Sociology, vol.12, 1989, 205-231.

CLOUTIER, Édouard, Jean H. GUAY, et Richard NADEAU, "Bandwagoning and Underdoging on North-American Free Trade: A Quasi Experimental Panel Study of Opinion Movement", International Journal of Public Opinion Research, vol 3, no 1, 1989, 337-358.

CLOUTIER, Édouard, Jean H. GUAY, Richard NADEAU et Guy LACHAPELLE, "An experimental measure of opinion movements caused by majority opinions", texte présenté à la rencontre annuel de l'*American Association of Public Opinion Research*, Lancaster, Pennsylvanie, 1990.

CLOUTIER, Édouard, Jean H. GUAY, Richard NADEAU et Guy LACHAPELLE, "The Effect of Coherence on Bandwagon and Underdog Movements: An Experimental Panel Measure", texte présenté à la treizième réunion scientifique annuelle de l'*International Society of Political Psychology*, Washington, D.C., 14 juillet 1990.

CLOUTIER, Édouard et David IRWIN, "A Typology of Opinion Change Based on Panel Data", article présenté à la conférence annuelle de l'Association Mondiale de Recherche sur l'Opinion Publique (WAPOR) à Danvers, Massachusetts, mai 1994.

CLOUTIER, Édouard, David IRWIN et Marc ALAIN, "The Social Psychology of Opinion Change: Empirical Evidence from Panel Data", texte présenté à la conférence du WAPOR, La Haye, Pays-Bas, 22 septembre 1995.

CLOUTIER, Édouard, "Opinion Change Theory: Basic Building Blocks", texte présenté à la conférence annuelle du WAPOR à Salt Lake City, Utah, mai 1996.

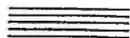
CONVERSE, Philip et Greg MARKUS, "Plus ça change... The New CPS Panel Study", American Political Science Review, vol 73, 1979, 32-49.

CRESPI, Irving, "What Kind of Attitude Measures Are Predictive of Behavior", Public Opinion Quarterly, vol 35, no. 3, 1971, 328-339.

DE DREU, Carsten K.W. et Nanne K. DE VRIES, "Numerical support, information processing and attitude change", European Journal of Social Psychology, vol 23, nov-déc 1993, 647-662.

- DE DREU, Carsten K.W. et Nanne K. DE VRIES, "Differential processing and attitude change following majority versus minority arguments", British Journal of Social Psychology, vol 36, mars 1996, 77-90.
- GLYNN, Caroll J. et Jack M. MACLEOD, "Public Opinion du Jour: an Examination of the Spiral of Silence (1980 election)", Public Opinion Quarterly, vol 48, hiver 1984, 47-64.
- GLYNN, Caroll J., "Perceptions of Others' Opinions as component of Public Opinion", Social Science Research, no 18, 1989, 212-241.
- GRIGNON, Michel, "Change-t-on d'avis en vieillissant?", Futuribles, no 121, mai 1988, 63-67.
- HEPPNER, Mary J. *et al.*, "Examining Sex differences in Altering Attitudes About Rape: A Test of the Elaboration Likelihood Model", Journal of Counselling and Development, vol 73, juillet/août 1995, 640-647.
- HOEKSTRA, Valerie J., "The Supreme Court and Opinion Change: An Experimental Study of the Court's Ability to Change Opinion", American Politics Quarterly, vol 23, no1, janvier 1995, 109-129.
- JOSLYN, Mark D. et Steve CECCOLI, "Attentiveness to Television News and Opinion Change in the Fall of 1992 Presidential Campaign", Political Behavior, juin 1996, vol 18, no 2.
- JUDD, Charles et Michael MILBURN, "The structure of attitudes systems in the general public: Comparison of a structural equation model", American Sociological Review, vol 45, 1980, 627-643.
- JUDD, Charles, Michael MILBURN et Jon KROSNICK, "Political involvement and attitude structure in the general public", American Sociological Review, vol 46, 1981, 660-669.
- LANG, Kurt et Gladys ENGEL LANG, "The Impact of Polls on Public Opinion", The Annals of the American Academy of Political and Social Sciences, no. 472, 1984, 124-142.
- LAZARFELD, Paul F., et Marjorie FISKE, "The Panel as a Tool for Measuring Opinion", Public Opinion Quarterly, no 2, 1938, 596-612.
- LAZARFELD, Paul F., "«Panel Studies»", Public Opinion Quarterly, no 4, 1940, 122-128.
- LAZARFELD, Paul F., "Repeated Interviews as a Tool for Studying Changes in Opinion and their Causes", American Statistical Association Bulletin, no 2, 1941, 3-7.
- LAZARFELD, Paul F., "The Use of Panels in Social Research", Proceedings of the American Philosophical Society, no 92, 1948, 405-410.

- MARKUS, Gregory B., "Dynamic Modeling of Cohort Change: The Case of Political Partisanship", American Journal of Political Science, vol 27, no 4, novembre 1987, 717-739.
- MARSH, Catherine, "Back on the Bandwagon", British Journal of Political Science, vol. 15, 1984b, 51-74.
- MILLER, Warren E., "Generational Changes and Party Identification", Political Behavior, vol 14, no 3, septembre 1992, 333-360.
- ROBERTS, Carl W. et Kurt LANG, "Generations and Ideological Change: Some Observations", Public Opinion Quarterly, vol 49, no 4, hiver 1985, 460-473.
- SMITH, Tom W., "Is There Real Opinion Change?", International Journal of Public Opinion Research, vol 6, no 2, 1994, 186-207.
- STEEH, Charlotte et Howard SCHUMAN, "Young White Adults: Did Racial Attitudes Change in the 1980's", American Journal of Sociology, vol 98, no 2, été 1992, 340-367.
- TAYLOR, Garth D., "Pluralistic Ignorance and the Spiral of Silence", Public Opinion Quarterly, vol 46, automne 1982, 311-335.
- WILEY, David E. and James A. WILEY, "The Estimation of Measurement Error in Panel Data", American Sociological Review, no 35, 1970, 112-117.
- WILSON, Thomas C., "Trends in Tolerance Toward Rightist and Leftist Groups, 1976-1988; Effects of Attitude Change and Cohort Succession", Public Opinion Quarterly, hiver 1994, vol 58 (4), 539-556.



1.	Vous diriez-vous très informé, assez, peu ou pas du tout informé au sujet des affaires constitutionnelles concernant le Québec et le Canada?	Très informé . . . . .	1
		Assez . . . . .	2
		Peu . . . . .	3
		Ou pas du tout informé . . . . .	4
		NSP/PR . . . . .	9
2.	Pour vous, la question de l'avenir constitutionnel du Québec est-elle..	... très importante? . . . . .	1
		... assez? . . . . .	2
		... peu? . . . . .	3
		... ou pas du tout importante? . . . . .	4
		... NSP/PR . . . . .	9
3.	Idéalement, parmi les quatre options suivantes, laquelle préféreriez-vous pour le Québec?		
4.	Et si cela ne pouvait se réaliser, quelle serait alors votre seconde préférence?	1er choix	2e choix
	( )... l'indépendance complète du reste du Canada?	1	1
	( )... la souveraineté association, c'est-à-dire un Québec souverain, associé économiquement avec le Canada?	2	2
	( )... le fédéralisme décentralisé, c'est-à-dire un Québec qui demeure une province dans une fédération où les pouvoirs sont décentralisés?	3	3
	( )... le statu quo, c'est-à-dire le maintien de la constitution actuelle?	4	4
	NSP/PR	9	9
5.	Selon vous, au Québec, est-ce que la majorité des gens préfèrent...	... l'indépendance? . . . . .	1
		... la souveraineté-association? . . . . .	2
		... le fédéralisme décentralisé? . . . . .	3
		... ou le statu quo? . . . . .	4
		NSP/PR . . . . .	9
6.	Actuellement, avez-vous l'impression que l'opinion générale est en train de changer à ce sujet?	Oui . . . . .	1
		Non . . . . .	2
		NSP/PR . . . . .	9
7.	Est-ce plutôt dans le sens...	... de l'indépendance? . . . . .	1
		... de la souveraineté-association? . . . . .	2
		... du fédéralisme-décentralisé? . . . . .	3
		... ou du statu quo? . . . . .	4
		NSP/PR . . . . .	9
8.	Personnellement êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec la souveraineté-association pour le Québec?	Tout à fait d'accord . . . . .	1
		Plutôt d'accord . . . . .	2
		Plutôt en désaccord . . . . .	3
		Tout à fait en désaccord . . . . .	4
		NSP/PR . . . . .	9

9. Au cours des douze prochains mois, est-il très probable, assez, peu ou pas du tout probable que votre opinion change à ce sujet?
- |                      |   |
|----------------------|---|
| Très probable        | 1 |
| Assez                | 2 |
| Peu                  | 3 |
| Pas du tout probable | 4 |
| NSP/PR               | 9 |
10. Parmi les pouvoirs suivants, lesquels voudriez-vous que le Québec exerce de façon indépendante du Canada?
- |                               | OUI | NON | NSP/PR |
|-------------------------------|-----|-----|--------|
| La formation de main d'oeuvre | 1   | 2   | 9      |
| La monnaie                    | 1   | 2   | 9      |
| L'immigration                 | 1   | 2   | 9      |
| Les forces armées             | 1   | 2   | 9      |
11. A votre avis les médias sont plutôt favorables à (au)...
- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| ... l'indépendance?              | 1 |
| ... la souveraineté-association? | 2 |
| ... fédéralisme décentralisé?    | 3 |
| ... Statut quo?                  | 4 |
| (Aucune)                         | 5 |
| NSP/PR                           | 9 |
12. Avez-vous l'impression que vos préférences constitutionnelles ont changé dernièrement?
- |        |   |
|--------|---|
| Oui    | 1 |
| Non    | 2 |
| NSP/PR | 9 |
13. Auparavant est-ce que votre préférence allait plutôt vers...
- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| ... l'indépendance?              | 1 |
| ... le souveraineté-association? | 2 |
| ...le fédéralisme décentralisé?  | 3 |
| ... le statut quo?               | 4 |
| NSP/PR                           | 9 |
14. La position constitutionnelle des personnes suivantes est-elle très semblable, assez, peu ou pas du tout semblable à votre position personnelle?

#### ROTATION

	Très	Assez	Peu	Pas du tout	Refus	NSP/PR
... Robert Bourassa .	1	2	3	4	8	9
... Lucien Bouchard	1	2	3	4	8	9
... Jean Chrétien . . .	1	2	3	4	8	9
... Jacques Parizeau .	1	2	3	4	8	9

- 14.X Le rapport Allaire du parti libéral du Québec propose une transformation majeure du système fédéral actuel. Le parti québécois propose plutôt que le Québec devienne un état indépendant. Lequel de ces deux scénarios préféreriez-vous? (NE PAS LIRE)
- |                       |   |
|-----------------------|---|
| Rapport Allaire (PLQ) | 1 |
| Etat indépendant (PQ) | 2 |
| Aucun                 | 3 |
| Autre                 | 4 |
| NSP/PR                | 9 |

#### PASSONS AU DERNIER SUJET D'ACTUALITÉ

15. Si l'on pense aux immigrants qui veulent s'établir au Québec, selon vous, les gouvernements devraient-ils...
- |                              |   |
|------------------------------|---|
| ... tous les admettre?       | 1 |
| ... en admettre la majorité? | 2 |
| ... la minorité              | 3 |
| Ou aucun d'entre eux?        | 4 |
| NSP/PR                       | 9 |

16.	A votre avis, actuellement est-ce que les gouvernements les admettent...	... tous? . . . . .	1	
		... la majorité d'entre eux? . . . . .	2	
		... la minorité . . . . .	3	
		... ou aucun d'entre eux? . . . . .	4	
		NSP/PR . . . . .	9	
17.	Selon vous, la plupart des gens veulent-ils que l'on admette...	... beaucoup plus d'immigrants . . . . .	1	
		... un peu plus? . . . . .	2	
		... autant? . . . . .	3	
		... un peu moins? . . . . .	4	
		... ou beaucoup moins d'immigrants que présentement? . . . . .	5	
		NSP/PR . . . . .	9	
18.	Actuellement, avez-vous l'impression que l'opinion générale est en train de changer à ce sujet?	Oui . . . . .	1	
		Non . . . . .	2	②0
		NSP/PR . . . . .	9	
19.	Est-ce dans le sens d'admettre plus ou d'admettre moins d'immigrants?	Plus . . . . .	1	
		Moins . . . . .	2	
		NSP/PR . . . . .	9	
②0.	Personnellement, voudriez-vous que l'on admette...	... beaucoup plus? . . . . .	1	
		... un peu plus? . . . . .	2	
		... autant? . . . . .	3	
		... un peu moins? . . . . .	4	
		ou beaucoup moins d'immigrants que présentement? . . . . .	5	
		NSP/PR . . . . .	9	
21.	Dernières questions pour nos statistiques. Actuellement quelle est votre principale occupation?	En emploi . . . . .	1	
		Aux études . . . . .	2	②5
		Aux soins à la maison . . . . .	3	
		A la retraite . . . . .	4	
		En chômage . . . . .	5	
		Autre: . . . . .	6	
		NSP/PR . . . . .	9	
22.	(EMPLOI) Quel genre de travail faites-vous? (SONDEZ)			
<hr/>				
23.	Etes-vous syndiqué(e)?	Oui . . . . .	1	
		Non . . . . .	2	
		NSP/PR. . . . .	9	
24.	Travaillez-vous au sein...	... d'un organisme public? . . . . .	1	
		... ou dans une entreprise privée? . . . . .	2	
		NSP/PR . . . . .	9	
②5.	En général, écoutez-vous très souvent, assez souvent, de temps en temps ou presque jamais les émissions d'affaires publiques à la télévision ou à la radio?	Très souvent . . . . .	1	
		Assez souvent . . . . .	2	
		De temps en temps . . . . .	3	
		Presque jamais . . . . .	4	
		NSP/PR. . . . .	9	
26.	Et des journaux quotidiens, en lisez-vous très souvent, assez souvent, de temps en temps ou presque jamais?	Très souvent . . . . .	1	
		Assez souvent . . . . .	2	
		De temps en temps . . . . .	3	
		Presque jamais . . . . .	4	
		NSP/PR. . . . .	9	

27. Présentement vous définissez-vous plutôt comme...

... un Canadien? . . . . .	1
... un Canadien-français? . . . . .	2
ou un Québécois? . . . . .	3
... (autres) . . . . .	4
... NSP/PR . . . . .	9

28.a) Aviez-vous le droit de vote au référendum de 1980?

Oui . . . . .	1
Non . . . . .	2
NSP. . . . .	9

28.b) Avez-vous voté pour le oui ou pour le non?

Oui . . . . .	1
Non . . . . .	2
Refus . . . . .	8
NSP/PR . . . . .	9

29. En général, diriez-vous que vous êtes très intéressé, assez intéressé, peu intéressé ou pas du tout intéressé à la politique?

Très intéressé . . . . .	1
Assez intéressé . . . . .	2
Peu intéressé . . . . .	3
Pas du tout intéressé . . . . .	4
N.S.P. . . . .	8
Refus . . . . .	9

30. S'il y avait des élections provinciales au Québec aujourd'hui pour lequel des partis suivants voteriez-vous ou seriez-vous tenter de voter?

ROTATION

( ) ... le Parti libéral . . . . .	1
( ) ... le Parti québécois . . . . .	2
... le NPD Québec . . . . .	3
... Le Parti égalité . . . . .	4
... ou un autre parti . . . . .	5
abstention . . . . .	6
annulation . . . . .	7
pas droit de vote . . . . .	8
NSP . . . . .	9
Refus . . . . .	99

31. S'il y avait des élections fédérales aujourd'hui pour lequel des partis suivants voteriez-vous ou seriez-vous tenter de voter?

ROTATION

( ) ... le Parti conservateur . . . . .	01
( ) ... le Parti libéral . . . . .	02
( ) ... le NPD . . . . .	03
( ) ... le Bloc Québécois . . . . .	04
... ou un autre parti . . . . .	05
abstention . . . . .	06
annulation . . . . .	07
pas droit de vote . . . . .	08
NSP. . . . .	09
Refus . . . . .	10

32. Pourriez-vous me nommer les personnes qui remplissent les fonctions suivantes?

a) Le premier ministre du Québec?

Robert Bourassa . . . . .	1
Autre/NSP/PR . . . . .	2

b) Le premier ministre du Nouveau Brunswick?

Frank McKenna . . . . .	1
Autre/NSP/PR . . . . .	2

c) Le premier ministre de Terre-Neuve?

Clide Wells . . . . .	1
Autre/NSP/PR . . . . .	2

e) Le ministre des affaires intergouvernementales du Québec?

Gil Rémillard . . . . .	1
Autre/NSP/PR . . . . .	2

f) Le président de la Commission fédérale sur l'avenir du Canada?

Keith Spicer . . . . .	1
Autre/NSP/PR . . . . .	2

g) Les deux co-présidents de la Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec?

Bélanger/Campeau . . . . .	1
Autre/NSP/PR . . . . .	2

33. En quelle année êtes-vous né(e)? Année: 19\_\_\_\_\_
34. Combien d'années d'étude avez-vous complétées? Nombre d'années:\_\_\_\_\_
35. En vous incluant, combien de personnes **au total** résident de façon permanente dans votre logement? Nombre: \_\_\_\_\_  
(si l passez à 39)
36. Combien ont moins de 18 ans? Nombre\_\_\_\_\_
37. Vivez-vous présentement avec un(e) conjoint(e)?  
Oui ..... 1  
Non ..... 2  
NSP/PR ..... 9
38. Dans quelle catégorie se situe le **revenu brut annuel familial** (l'ensemble des revenus de tous les membres du ménage)?  
Moins/ de 10 000\$ ..... 1  
De 10 000\$ à 19 999\$ ..... 2  
De 20 000\$ à 29 999\$ ..... 3  
De 30 000\$ à 39 000\$ ..... 4  
De 40 000\$ à 49 999\$ ..... 5  
De 50 000\$ à 59 999\$ ..... 6  
De 60 000\$ à 69 999\$ ..... 7  
De 70 000\$ à 79 000\$ ..... 8  
De 80 000\$ à 99 999\$ ..... 9  
De 100 000\$ et plus ..... 10  
N.S.P./refus ..... 99
39. Dans quelle catégorie se situe votre **revenu brut annuel personnel** (avant impôt et autres déductions)?  
Moins/ de 10 000\$ ..... 1  
De 10 000\$ à 19 999\$ ..... 2  
De 20 000\$ à 29 999\$ ..... 3  
De 30 000\$ à 39 000\$ ..... 4  
De 40 000\$ à 49 999\$ ..... 5  
De 50 000\$ à 59 999\$ ..... 6  
De 60 000\$ à 69 999\$ ..... 7  
De 70 000\$ et plus ..... 8  
N.S.P./refus ..... 9
- 40.
41. Puis-je avoir votre nom ou votre prénom? (Pour ma surveillante qui fait des vérifications)  
Oui ..... 1  
Non ..... 2

NOM: \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

### NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION

42. Sexe du répondant? Masculin ..... 1  
Féminin ..... 2
43. Jour de l'entrevue? \_\_\_\_\_
44. Heure de l'entrevue? Hres \_\_\_\_\_
45. Nom - code de l'interviewer? \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_

## Annexe B

### Niveau d'information subjectif vs l'importance de la question, vague 2

Question 2⇒ Question 1⇓	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Total rangs
Très informé	75 GR 5,1%	1 16 1,1%	2 GR 0,1%	2 3 0,2%	96 6,5%
Assez informé	353 23,8%	225 15,2%	22 1,5%	4 0,3%	604 40,8%
Peu informé	240 GR 16,2%	3 245 23,3%	75 5,1%	18 1,2%	678 45,7%
Pas du tout informé	27 1,8%	41 2,8%	19 1,3%	17 1,1%	104 7,0%
Total colonnes	695 46,9%	627 42,3%	118 8,0%	42 2,8%	1482 100,0%

### Fréquences de l'indicateur INFSUBJ-IMP-2

	Valeur	Fréquences	%
Groupe cible	1	829	55,9
Les autres	0	653	44,1
Total		1767	100%

## Annexe C

### Niveau d'information objective vs importance de la question, vague 2

Question 2 ⇒ Question 32 ↓	Très important	Assez important	Peu important	Pas important	Total
Aucune bonne réponse	39 2,6% <b>Gr Cib</b>	55 3,7% <b>oupe ble</b>	22 1,5%	6 0,4%	122 8,2%
1 bonne réponse	237 15,9%	316 21,2%	66 4,4%	28 1,9%	647 43,5%
2 bonnes réponses	141 9,5%	110 7,4%	12 0,8%	4 0,3%	267 17,9%
3 bonnes réponses	105 7,1%	72 4,8%	12 0,8%	1 0,1%	190 12,8%
4 bonnes réponses	76 5,1%	32 2,2%	3 0,2%	0 0%	111 7,5%
5 bonnes réponses	52 3,5%	23 1,5%	3 0,2%	2 0,1%	80 5,4%
6 bonnes réponses	48 3,2%	21 1,4%	0 0%	2 0,1%	71 4,8%
Total	698 46,9%	629 42,3%	118 7,9%	43 2,9%	1488 100,0%

### Fréquences de l'indicateur INFOBJ-IMP-2

	Valeur	Fréquences	%
Groupe cible	1	841	56,5
Les autres	0	647	43,5
Total		1488	100%